



LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE A SALUÉ HIER LA DISTINCTION INTERNATIONALE DE YASMINA KHADRA
L'EXIL DES MOTS, LE TRIOMPHE DES RACINES

P.3

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 20 FEVRIER 2025 // N°1016 // PRIX 20 DA



LE CENTRE DE TORTURE
D'AÏN FARAS DE MASCARA

**UN TÉMOIN
DES CRIMES
DE LA
FRANCE
COLONIAL**

P.6

CHARGÉ PAR LE PRÉSIDENT ABDELMADJID TEBBOUNE

ATTAF À LA RÉUNION MINISTÉRIELLE DU G20 DE JOHANNESBURG

LE SOMMET DU G20 PRÉVU DURANT LE 4^e TRIMESTRE 2025 DEVRAIT ENREGISTRER LA PARTICIPATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, QUI A REÇU UNE INVITATION DE SON HOMOLOGUE SUD-AFRICAÏN CYRIL RAMAPHOSA POUR PRENDRE PART AUX TRAVAUX DE CE SOMMET. LA RÉUNION MINISTÉRIELLE SERA CONSACRÉE À L'EXAMEN DES DÉVELOPPEMENTS DE LA SITUATION GÉOPOLITIQUE INTERNATIONALE AINSI QUE DES PRIORITÉS DÉFINIES PAR LA RÉPUBLIQUE D'AFRIQUE DU SUD POUR SA PRÉSIDENTE, ÉTANT LA PREMIÈRE PRÉSIDENTE AFRICAÏNE DU G20 DEPUIS SA CRÉATION.

Lire en page 2



SUR LA BASE D'UN RAPPORT ACCABLANTE

LA PRÉCARITÉ ET LA PAUVRETÉ S'AGGRAVENT AU MAROC

P.4

MALGRÉ LES MANŒUVRES
DE NETANYAHOU

POURSUITE DES NÉGOCIATIONS POUR UN CESSEZ-LE-FEU DURABLE

P.4



UN DES LEADERS MONDIAUX
DANS LA RECHERCHE PÉTROLIÈRE

L'AMÉRICAIN CHEVRON EN PHASE DE DÉVELOPPER UN SOLIDE PARTENARIAT AVEC SONATRACH

LA COOPÉRATION ENTRE SONATRACH ET UN DES LEADERS MONDIAUX DANS LA RECHERCHE PÉTROLIÈRE, L'AMÉRICAIN CHEVRON, A GAGNÉ QUELQUES GALONS DE PLUS LORS DE DISCUSSIONS FRUCTUEUSES ENTRE UNE DÉLÉGATION DE LA COMPAGNIE AMÉRICAÏNE AVEC LES RESPONSABLES DU GROUPE D'HYDROCARBURES ALGÉRIEN, MENÉS PAR LE PDG DE SONATRACH HACHICHI. LES DISCUSSIONS ENTRE LES DEUX PARTIES ONT PORTÉ SUR LE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES PÉTROLIÈRES ET GAZIÈRES.

Lire en page 2

UN DES LEADERS MONDIAUX
DANS LA RECHERCHE
PÉTROLIÈRE

L'Américain Chevron en phase de développer un solide partenariat avec Sonatrach

Le groupe énergétique américain Chevron est en passe de développer un solide partenariat autant dans la recherche, la production, l'exploitation que le transport d'hydrocarbures avec le groupe public algérien Sonatrach. Il est vrai que la coopération énergétique entre l'Algérie et les États-Unis a toujours été à la hauteur des relations politiques entre les deux pays. Mardi à Alger, la coopération entre Sonatrach et un des leaders mondiaux dans la recherche pétrolière, l'Américain Chevron, a gagné quelques galons de plus lors de discussions fructueuses entre une délégation de la compagnie américaine avec les responsables du groupe d'hydrocarbures algérien, menés par le PDG M. Hachichi. Les discussions entre les deux parties ont porté sur le développement des ressources pétrolières et gazières, selon un communiqué de Sonatrach, qui a précisé que le patron de Sonatrach a rencontré la délégation de la compagnie américaine, conduite par le vice-président du groupe chargé du business développement, Joe Cook. "La rencontre a porté sur la concrétisation de la coopération entre les deux compagnies, notamment en amont, conformément au mémorandum d'entente signé le 13 juin 2024, pour le développement des ressources pétrolières et gazières dans les zones d'intérêts communs au niveau des bassins d'Ahnet et Berkine, et l'évaluation du niveau des discussions entre les deux parties", ajoute le communiqué. Le vice-président de Chevron a ainsi salué le travail mené par les équipes des deux compagnies pour parvenir à la conclusion d'un accord d'exploitation des hydrocarbures mutuellement bénéfique. De son côté, M. Hachichi a réaffirmé "le ferme soutien de Sonatrach pour établir ce partenariat, en œuvrant à surmonter les obstacles pour réaliser les objectifs communs auxquels aspirent les deux parties". C'est au mois de juin dernier que le groupe Sonatrach avait signé à Alger avec son partenaire américain un mémorandum d'entente pour le développement des ressources en hydrocarbures au niveau des bassins d'Ahnet et de Berkine. Cet accord porte en substance sur la mise en place d'une plateforme technique pour la prospection de gisements pétroliers et gazières dans les deux bassins, riches en ressources d'hydrocarbures. **M. K.**

CHARGÉ PAR LE PRÉSIDENT ABDELMADJID TEBBOUNE

Attaf à la réunion ministérielle du G20 de Johannesburg

L'Afrique du Sud, qui a pris la présidence tournante du G20 au mois de décembre dernier, regroupant les plus importantes économies mondiales, compte faire de sa présidence une tribune pour le développement de l'Afrique et la sortir de l'isolement international.

Merouane Korso

Et c'est exactement la position de l'Algérie, qui sera représentée par son chef de la diplomatie M. Ahmed Attaf à la réunion ministérielle de Johannesburg, dont les travaux de deux jours (20 et 21 février) s'ouvrent aujourd'hui. M. Ahmed Attaf, chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, est arrivé hier mercredi à Johannesburg pour prendre part à la réunion ministérielle du G20. La réunion "s'inscrit dans le cadre de la préparation du Sommet du G20, prévu au dernier trimestre de 2025", indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères. "Le sommet du G20 prévu durant le 4^e trimestre 2025 devrait enregistrer la participation du président de la République, qui a reçu une invitation de son homologue sud-africain Cyril Ramaphosa pour prendre part aux travaux de ce sommet", précise le communiqué. La réunion ministérielle sera consacrée "à l'examen des développements de la situation géopolitique internationale ainsi que des priorités définies par la République d'Afrique du Sud pour sa présidence, étant la première présidence africaine du G20 depuis sa création", explique le ministère des Affaires étrangères dans son communiqué. En marge de sa participation à cette réunion, M. Attaf aura des rencontres bilatérales avec plusieurs ministres des États membres du G20. Beaucoup d'espoirs des pays du Sud sont mis dans la présidence sud-africaine du G20, notamment une



plus grande équité dans le commerce international et une plus grande importance aux économies et aux sociétés africaines et celles des pays du Sud. C'est en tout cas l'agenda politique affiché par Pretoria pour sa présidence, que les États-Unis veulent dès maintenant saborder en annonçant leur absence autant aux travaux de la réunion ministérielle de jeudi et vendredi, mais également au sommet prévu au mois de décembre prochain. Ainsi, l'Afrique du Sud compte profiter de sa position privilégiée pour promouvoir une meilleure représentation du continent africain dans les instances internationales, et Pretoria entend même exploiter sa présidence du G20 pour mettre l'Afrique au premier plan des questions internationales. C'est du moins ce qui ressort des premières déclarations du président Cyril Ramaphosa, après que son pays a officiellement pris la présidence tournante annuelle du groupe réunissant les plus grandes écono-

mies mondiales, dimanche 1^{er} décembre. "Nous profiterons de cette occasion pour inscrire plus fermement les priorités de développement du continent africain et du Sud global à l'ordre du jour du G20", a indiqué le chef de l'État sud-africain depuis Le Cap, lors de la présentation de sa feuille de route détaillée, le 3 novembre dernier. Les pays membres du G20 (19 pays ainsi que l'Union européenne et l'Union africaine) représentent 85 % du PIB mondial. Pourtant, la volonté de Pretoria de redonner vie aux économies marginalisées du Sud ne semble pas du goût du président américain et de ses ministres, dont le Sud-Africain Elon Musk, qui a annoncé le boycott du sommet prévu à la fin de l'année, alors que son ministre des Affaires étrangères Marc Rubio ne se rendra pas à la réunion ministérielle des 20 et 21 février. La semaine dernière, le secrétaire d'État américain avait annoncé sur la plateforme X qu'il ne prendrait pas part à

la réunion des ministres des affaires étrangères prévue à Johannesburg dans le cadre du G20 : «L'Afrique du Sud fait des choses très mauvaises (...) utiliser le G20 pour promouvoir la solidarité, l'équité et la durabilité ». En d'autres termes : « DEI [les politiques de diversité et d'inclusion] et le changement climatique », a déclaré Marco Rubio, accusant le pays d'« antiaméricanisme ». Le lendemain, 6 février, à l'occasion de son discours sur l'état de la nation, le président sud-africain Cyril Ramaphosa lui a répondu : "Nous sommes, en tant que Sud-Africains, un peuple résilient. Et on ne se laissera pas intimider". Le président sud-africain a affiché le visage de la fermeté face aux attaques américaines qui se multiplient contre l'Afrique du Sud. L'agenda politique et économique sud-africain du G20 dérange Washington qui voudrait faire de tous les ensembles régionaux un terrain de chasse privé. **M. K.**

SABRI BOUKADOUM, AMBASSADEUR D'ALGÉRIE AUX ÉTATS-UNIS :

«Les investissements américains en Algérie sont en hausse»

Aida Mouni

Dans un entretien exclusif avec USA TODAY-Business Focus, l'ambassadeur d'Algérie à Washington, Sabri Boukadoum, «décrypte» les défis et opportunités du contexte géopolitique actuel, le rôle de l'Algérie au Conseil de sécurité de l'ONU et les axes stratégiques de la coopération bilatérale avec les États-Unis. «Nous continuerons à dialoguer avec la nouvelle administration américaine. Des appels ont déjà eu lieu entre le secrétaire d'État américain, Marco Rubio, et notre ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf», explique l'ambassadeur.

L'Algérie, de par sa stabilité et son poids diplomatique, joue un «rôle» pivot dans la région. «Nous avons multiplié les discussions avec la nouvelle administration sur les questions de coopération. Notre objectif est de renforcer les relations bilatérales et de contribuer à la sécurité mondiale», déclare-t-il. Membre non

permanent du Conseil de sécurité de l'ONU pour la période 2024-2025, l'Algérie entend «peser» sur les dossiers stratégiques. «Nous avons été élus avec le soutien de l'Afrique, du monde arabe et du monde islamique. Cette position nous confère une responsabilité majeure», souligne Boukadoum. L'une des priorités majeures d'Alger reste la Palestine : «Nous travaillons activement à mettre fin à la violence à Ghaza et à obtenir un cessez-le-feu.

Nous avons engagé des discussions avec les membres du P5 et du A3 pour trouver des solutions durables». Le Sahel constitue également un point central de l'agenda algérien : «Sous notre présidence du Conseil de sécurité, nous avons placé la question du terrorisme au Sahel au cœur des débats, car les solutions à court terme ne suffisent pas», explique-t-il, insistant sur la nécessité d'une mobilisation internationale accrue. Dans un contexte de mutations économiques et stratégiques, l'Algérie et les États-Unis

«renforcent» leur partenariat, notamment sur le plan de la sécurité et de la défense.

«Nous avons récemment signé un protocole d'accord avec l'AFRICOM, qui ouvre de nouvelles perspectives de coopération en matière de sécurité régionale», annonce Boukadoum.

L'axe économique occupe également une place prépondérante dans les relations bilatérales. «Les investissements américains en Algérie sont en hausse, en particulier dans le secteur de l'énergie, mais aussi dans l'agriculture et les énergies renouvelables», affirme l'ambassadeur. Il cite à titre d'exemple l'importation de 25 000 vaches américaines par une entreprise algérienne, «illustrant» le développement des coopérations agricoles. L'ambassadeur met également en avant le potentiel minier algérien, encore largement inexploité, et le secteur des énergies renouvelables. «Avec 330 jours de soleil par an, l'Algérie a un potentiel énorme pour le solaire, sans parler de

l'hydrogène et des minéraux rares». L'Algérie demeure un acteur clé de la sécurité énergétique mondiale. «Nous avons toujours honoré nos engagements. Même dans les périodes difficiles, nous avons assuré l'approvisionnement de nos partenaires», rappelle Boukadoum. Le pétrole algérien, «reconnu» pour sa faible teneur en soufre, reste très prisé. Alors que les énergies fossiles amorcent un lent déclin, l'Algérie se positionne sur la transition énergétique. «Nous ne misons pas uniquement sur le gaz et le pétrole.

Nous investissons massivement dans le renouvelable, avec des projets ambitieux en énergie solaire et en hydrogène. Entre ambitions diplomatiques et stratégies économiques, l'Algérie s'affirme sur la scène internationale. Pour Sabri Boukadoum, le message est clair : «Nous avons un rôle à jouer et nous comptons bien le remplir, avec nos partenaires traditionnels et de nouveaux alliés».

A. M.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE A SALUÉ HIER LA DISTINCTION INTERNATIONALE DE YASMINA KHADRA

L'exil des mots, le triomphe des racines

« Au vaillant fils de l'Algérie, Mohamed Moulessehou, dit Yasmina Khadra... félicitations pour ce Prix qui vous a été décerné par l'Espagne, pays ami, et qui honore, une fois de plus, votre grand talent de romancier. Félicitations à la culture algérienne. Je vous souhaite davantage de succès ».

Par Samy Terki

C'est par ces mots que le président Abdelmadjid Tebboune a salué hier, la distinction internationale décernée à l'écrivain Yasmina Khadra, soulignant la reconnaissance grandissante de son talent au-delà des frontières. Une nouvelle récompense qui s'inscrit dans une carrière marquée par une quête inlassable de vérités humaines et historiques à travers la fiction. Né en 1955 au cœur du Sahara, Mohamed Moulessehou, plus connu sous son pseudonyme littéraire, est l'héritier d'une lignée de guerriers et d'intellectuels. Mais si son nom signifie « seigneur des plaines », son enfance a été loin d'être royale. Fils d'un combattant de l'ALN blessé en 1958, il grandit dans l'ombre d'un père qui, après avoir embrassé le rêve d'une Algérie libre, décide un jour d'abandonner son foyer. Sa mère, livrée à elle-même avec sept enfants, incarne alors le pilier sur lequel le futur romancier va s'appuyer. « Ce qu'elle a fait pour nous, aucun homme n'en aurait été capable », confiera-t-il plus tard, soulignant combien cette figure maternelle a forgé sa sensibilité et son engagement féministe.

Envoyé à 9 ans dans une école militaire à Tlemcen, il y apprend la discipline, la rigueur, mais surtout, il y découvre la complexité humaine. « L'armée instruit sur le facteur humain, elle est fantastique pour un écrivain », dira-t-il. C'est dans cet univers austère qu'il forge sa



vision du monde et sa capacité à sonder les âmes, des qualités qui irrigueront plus tard ses romans. Il lit tout ce qui lui tombe sous la main, de la comtesse de Ségur à Melville, mais c'est Camus qui lui ouvre la voie. Encouragé par un professeur de français, il choisit d'écrire dans cette langue, tout en restant ancré dans son héritage arabe.

Devenu officier, il publie ses premiers romans sous pseudonyme pour contourner la censure militaire. Dans l'Algérie des années 1990, où la violence islamiste ensanglante le pays, son engagement dans l'armée l'oppose aux factions radicales. Mais sa plume, elle, continue de creuser une autre forme de résistance : raconter, dénoncer, humaniser. Lorsqu'il adopte définitivement le pseudonyme Yasmina Khadra, en hommage à son

épouse, il sait que l'anonymat est une question de survie. « Lorsque j'ai pris ce pseudo, en pleine guerre, je n'étais pas sûr de survivre », se souvient-il. Les années 2000 marquent son exil à Paris et l'envol international de son œuvre. Ses romans, traduits en plusieurs langues, dépeignent un Orient meurtri, entre guerre, amour et quête de sens. Avec « Les Hirondelles de Kaboul », « L'Attentat » ou encore « Les Sirènes de Bagdad », il tend un miroir à un Occident souvent incapable de comprendre les drames qui secouent le monde arabe. « J'ai besoin de savoir que je ne suis pas seul », confie-t-il, soulignant l'importance de sa foi comme ancrage dans un monde souvent brutal. Aujourd'hui, Yasmina Khadra partage son temps entre Paris, Alicante et Oran, cette «

escalade de quiétude » où il se ressource. Avec « Les Vertueux », il signe une fresque magistrale qui embrasse près d'un siècle d'histoire algérienne à travers le destin de Yacine, un berger projeté dans l'enfer de la Première Guerre mondiale. « Ce n'est pas seulement l'histoire de Yacine, c'est celle de l'Algérie », insiste-t-il. Un roman où il déverse tout de lui-même, et qui, selon ses propres mots, l'a « guéri » du chagrin laissé par la disparition de sa mère.

Dans un paysage littéraire où l'Algérie peine encore à faire entendre ses voix, Yasmina Khadra continue de tracer son chemin, entre blessures du passé et espoirs d'avenir. Un écrivain qui, comme son héros Yacine, refuse de plier face aux tempêtes de l'histoire.

S.T.

UNE DISTINCTION FÉLICITÉE Culturellement votre

Par Abdelkrim Tazaroute

Le président de la République Abdelmadjid Tebboune se distingue une nouvelle fois en réagissant favorablement au prix international décerné par l'Espagne à un de nos grands écrivains Yasmina Khadra, auteur prolifique dont les romans pour la plupart ont été traduits en plusieurs langues dans de nombreux pays. De renommée internationale, Yasmina Khadra jouit d'un grand succès auprès de ses lecteurs algériens et ses ventes-dédicaces ainsi que ses conférences attirent la grande foule. Une preuve que son œuvre

littéraire est appréciée au plus haut point. Idem dans les autres pays où ses romans ont connu et connaissent toujours un grand succès et où chaque annonce d'un nouvel ouvrage est citée comme étant un grand événement culturel. Ce n'est pas pour rien qu'il a donc été doublement honoré en Espagne avec deux distinctions, celle du prix Pepe Carvalho et celle du prix du Parlement des écrivains de la Méditerranée.

Tout en lui adressant ses vœux de succès et de réussite, le président Abdelmadjid Tebboune a tenu à souligner qu'à travers cette distinction, « c'est l'ensemble de la

culture algérienne qui est honoré ».

Il y a lieu de noter que ce message du président de la République est une première dans les annales du monde culturel algérien. Cela signifie bel et bien que la plus haute autorité du pays est un fervent défenseur de la culture, des artistes et des créateurs ainsi que du développement du secteur culturel en Algérie et à l'international. Son souci de voir émerger des talents qui mettront en valeur notre identité culturelle témoigne de son intérêt à chaque fois réitéré quand l'occasion se manifeste. Faut-il rappeler que le président Tebboune a été le premier magistrat du pays à avoir présidé aux assises du cinéma algérien, durant lesquelles il a apporté tout son soutien aux professionnels du cinéma tout en les assurant de la disponibilité du nerf de la guerre, l'argent pour produire des films. Cet intérêt pour le monde de la culture à chaque fois renouvelé est une chance unique que nos artistes et créateurs devraient saisir.

A. T.

ÉDITORIAL L'EXPRESS

L'acharnement

PAR ABDELKRIM TAZAROUTE

C'est à un véritable acharnement auquel nous assistons actuellement contre l'Algérie de la part de la France et de son personnel politique, dont le plus en vue depuis sa nomination au poste de ministre de l'Intérieur est Bruno Retailleau. Ce qui, il faut en convenir, n'est pas de nature à dissiper le nuage qui plombe les relations algéro-françaises. Sans remonter loin dans le temps pour déceler le point de départ de la grande divergence entre Alger et Paris, nous la situons volontiers au cours du milieu de l'année écoulée lors d'une rencontre entre le président Tebboune et son homologue français Emmanuel Macron qui lui avait fait part de son intention de soutenir le projet du plan marocain concernant le Sahara occidental. Sans tergiverser, le président Tebboune le prévient : « Vous faites une grave erreur ! ». Emmanuel Macron n'en a pas tenu compte et son appui aux visées du Maghzen ne tarda pas à être annoncé en grandes pompes au grand mépris du droit international. C'était la goutte qui a fait déborder le vase. Inacceptable et intolérable pour l'Algérie, connue pour sa position envers la question du Sahara occidental et toujours en conformité avec les chartes de l'ONU et de l'Union africaine (UA). Depuis, au lieu de noter un quelconque dégel de cette situation entre Alger et Paris, nous avons droit à une escalade en bonne et due forme avec des cris hystériques de la droite, au lieu et place d'un langage politique et diplomatique. La machine mise en branle déverse presque au quotidien son lot de déclarations hostiles à l'Algérie ainsi qu'avec des décisions pour le moins saugrenues telles que le calvaire subi par les Algériens une fois arrivés dans les aéroports français. De Gabriel Attal à Bruno Retailleau, ces représentants de la droite, la musique est bien apprise. Il faut tout effacer et ne plus accorder le moindre droit aux Algériens, à commencer par les visas. Pour le ministre français de l'Intérieur, c'est simple : dès qu'il est question d'Algérie et des Algériens, il convulse, perd son self-control et veut s'attaquer à la compagnie aérienne Air Algérie, mettre un terme aux accords de 68. Bref, il dénonce, tient à renvoyer des immigrés et mettre fin aux « privilèges » de la communauté algérienne établie dans son pays. Avec lui, c'est carrément du délire qui surprendrait même son mentor, Philippe de Villiers, véritable momie du paysage politique français, monarchiste et raciste. Heureusement que des voix s'élèvent pour donner du baume au cœur avec les positions courageuses, lucides et clairvoyantes à l'exemple de Philippe de Villepin et de Ségolène Royal.

A.T.

SUR DÉCISION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Fin aux fonctions du wali de Relizane

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a mis fin, hier, aux fonctions de Sami Medjoubi en sa qualité de wali de la wilaya de Relizane et décidé de nommer à sa place Kamel Berkane, indique un communiqué de la Présidence de la République.

MALGRÉ LES MANŒUVRES DE NETANYAHOU

Poursuite des négociations pour un cessez-le-feu durable

Boualem B.

Dans une interview accordée hier à l'AFP, Taher Al-Nounou, conseiller en relations avec les médias du Hamas, a annoncé que le Hamas est prêt à libérer tous les prisonniers israéliens restants lors de la deuxième phase de la trêve dans la bande de Gaza. « Nous avons informé les médiateurs que le Hamas était prêt à libérer tous les otages en une seule fois au cours de la deuxième phase de l'accord, plutôt que par étapes comme pendant la première phase, en échange de la libération de tous les prisonniers et détenus palestiniens des prisons de l'occupation », a-t-il déclaré. Il a ajouté que le Hamas « avait montré aux médiateurs qu'il était prêt à un échange unique de tous les prisonniers en libérant tous les prisonniers israéliens qu'il détient, vivants ou morts, dont les officiers supérieurs ». Selon lui, cette proposition vise à souligner le sérieux et l'entière volonté de la résistance palestinienne d'aller de l'avant pour mettre un terme à la question des prisonniers, mais aussi à faciliter la progression dans les étapes visant à stabiliser la trêve afin de parvenir à un cessez-le-feu durable. Par ailleurs, Khalil al-Haya, négociateur en chef du mouvement islamiste palestinien, a annoncé qu'il serait procédé samedi prochain à la libération de six otages israéliens et à la remise des corps de quatre otages décédés. « La résistance a décidé de libérer, le samedi 22 février, les six derniers prisonniers israéliens dont la libération était prévue dans le cadre de la première phase de l'accord de trêve », a déclaré Khalil al-Haya dans un discours diffusé par Al-Aqsa TV, la chaîne de télévision du Hamas. Alors que le Hamas montre de plus en plus sa volonté de mener les négociations autour d'un cessez-le-feu définitif à Gaza, le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu continue à claironner qu'il n'y aurait aucune présence du Hamas ou de l'Autorité palestinienne dans l'enclave une fois un cessez-le-feu durable instauré. Dans des déclarations faites lundi passé, Netanyahu précise à qui veut l'entendre qu'il est déterminé à mettre en œuvre le plan du président américain visant à créer « une autre Gaza », une Gaza sans les Gazaouis. Même si le bureau de Netanyahu a nié que Tel-Aviv ait subi des pressions américaines pour envoyer une délégation au Caire afin de discuter de la deuxième phase de l'accord d'échange de prisonniers, les pressions américaines sont bel et bien derrière la poursuite des négociations. Selon la chaîne hébraïque Channel 12, le secrétaire d'État américain Marco Rubio a insisté, lors de ses rencontres avec Netanyahu et de hauts responsables israéliens, que le refus de négocier n'était pas une bonne option. C'est ce qui a contraint en réalité Netanyahu à changer d'avis et à accepter d'envoyer une délégation au Caire, certes, avec des pouvoirs limités à la discussion de la première phase, sans aborder la deuxième. Washington, qui a un plan bien déterminé pour le Proche-Orient avec, à la clé, la normalisation des relations entre Israël et l'Arabie saoudite, travaille en coulisse pour parvenir à un règlement plus large, considérant l'accord actuel à Gaza comme une première étape cruciale. Même si l'on ne sait pas pour le moment exactement quand les négociations autour de la deuxième phase vont débiter, des sources médiatiques ont rapporté qu'une réunion de haut niveau se tiendra probablement au Qatar dans les prochains jours pour discuter des détails de la prochaine phase de l'accord. Le fait que l'occupation israélienne a commencé à autoriser l'entrée d'équipements lourds et d'installations mobiles dans la bande de Gaza est un signe que les négociations vont se poursuivre malgré les manœuvres de Netanyahu pour les faire échouer.

B. B.

SUR LA BASE D'UN RAPPORT ACCABLANT

La précarité et la pauvreté s'aggravent au Maroc

Selon cette étude menée entre mars 2022 et mars 2023, plus de 4 millions de Marocains sont directement menacés par la pauvreté, avec une concentration inquiétante dans les régions de Fès-Meknès (nord-est) et Béni Mellal-Khénifra (centre).

Younes B.

Le dernier rapport du Haut-Commissariat au Plan (HCP) tire une nouvelle fois la sonnette d'alarme, la pauvreté et la précarité économique touchent désormais des pans entiers de la société marocaine, y compris en milieu urbain. Selon cette étude menée entre mars 2022 et mars 2023, plus de 4 millions de Marocains sont directement menacés par la pauvreté, avec une concentration inquiétante dans les régions de Fès-Meknès (nord-est) et Béni Mellal-Khénifra (centre). L'un des constats les plus préoccupants de cette enquête réside dans l'augmentation spectaculaire du nombre de ménages économiquement vulnérables, qui s'élève désormais à 4,75 millions de personnes. Ce basculement touche de plus en plus les zones urbaines, alors qu'en 2014, seulement 36 % des ménages en situation de fragilité résidaient en ville, ce chiffre atteint aujourd'hui 47,2 %. Une dynamique qui illustre un affaiblissement progressif de la classe moyenne et un accès de plus en plus difficile aux besoins fondamentaux. Le rapport met également en évidence la persistance de la pauvreté multidimensionnelle, laquelle ne se résume pas uniquement à l'insuffisance de revenus, mais englobe aussi l'accès à l'éducation,



aux soins de santé et à un logement digne. Là encore, les disparités régionales sont frappantes : Béni Mellal-Khénifra et Fès-Meknès concentrent à elles seules plus de 40 % des personnes souffrant de cette forme de précarité. Autre chiffre révélateur : près de 72 % des foyers marocains perçoivent un revenu inférieur à la moyenne nationale. Une donnée qui reflète non seulement l'ampleur des diffi-

cultés financières, mais aussi un pouvoir d'achat en berne dans un contexte marqué par une inflation persistante et une stagnation des salaires. Pour de nombreuses familles, la simple subsistance devient un défi quotidien, fragilisant encore davantage un équilibre social déjà précaire. Ces conclusions s'appuient sur un échantillon de 18 000 familles issues de toutes les régions du pays, représen-

tant diverses catégories socio-économiques. Elles mettent en lumière un Maroc où les inégalités se creusent, où l'ascenseur social est à l'arrêt et où l'urgence d'une politique de redistribution efficace se fait chaque jour plus pressante. Reste à savoir si ces alertes successives trouveront enfin un écho dans les choix économiques et sociaux du gouvernement.

Y. B.

LE MAROC RENFORCE LE BLOCUS DU SAHARA OCCIDENTAL ET EXPULSE DEUX ESPAGNOLS

Répression contre la liberté d'expression

Les autorités d'occupation marocaines ont expulsé le journaliste espagnol Asier Aldea Esnaola et l'influenceur hispano-suisse Ramila de Aventura des territoires sahraouis occupés, une mesure restrictive visant à empêcher les médias étrangers et les observateurs internationaux de documenter les violations des droits humains contre le peuple sahraoui. Selon des sources médiatiques espagnoles et sahraouies, la police marocaine a intercepté les deux hommes mardi soir à l'aéroport Mohammed V de Casablanca alors qu'ils se rendaient à Dakhla. Leurs documents de voyage ont été confisqués sans explication. Dans une vidéo publiée sur les réseaux sociaux, ils ont affirmé qu'ils avaient déjà tenté de se rendre à Laâyoune occupée le dimanche précédent, mais s'étaient vu refuser l'accès sans motif valable. Le journaliste et son compagnon ont également révélé que les autorités marocaines les avaient contraints à acheter un billet retour sur Madrid comme seule condition pour récupérer leurs passeports.

Dans une déclaration à l'APS, Hassan Zerouali, militant des droits de l'homme et membre du Collectif des défenseurs sahraouis des droits humains au Sahara occidental (CODESA), a dénoncé ce nouvel épisode de répression contre la liberté d'information. Il a souligné que le Maroc impose un blocus médiatique strict sur les territoires sahraouis occupés depuis son invasion en 1975, empêchant tout média étranger de mener des enquêtes indépendantes sur place. Il a ajouté que la presse internationale est systématiquement interdite d'accès afin d'empêcher la documentation des violations des droits humains, des arrestations et tortures de journalistes sahraouis, ainsi que du pillage des ressources naturelles du peuple sahraoui. Le militant a rappelé que depuis 2014, pas moins de 311 observateurs, militants et journalistes étrangers issus de 28 pays ont été expulsés du Sahara occidental occupé. Il a dénoncé ces pratiques répressives qui visent à maintenir un blackout total sur la situation dans la région. Il a ainsi appelé la communauté interna-

tionale à intervenir d'urgence pour exiger la levée du blocus médiatique imposé par le Maroc, permettre aux journalistes étrangers et sahraouis d'exercer leur métier librement et mettre en place un mécanisme onusien de surveillance et de protection des droits humains dans les territoires sahraouis occupés. Dans un communiqué, l'organisation sahraouie CODESA a condamné ces expulsions et rappelé que le Maroc intensifie son verrouillage militaire et médiatique sur le Sahara occidental occupé. De son côté, l'Instance sahraouie contre l'occupation marocaine (ISACOM) a exprimé sa profonde préoccupation face à ces restrictions, dénonçant le mépris flagrant du Maroc pour le droit international et les mécanismes des Nations unies. Elle a affirmé que ces pratiques répressives prouvent, une fois de plus, la volonté du régime marocain de se soustraire à ses obligations légales en matière de respect des droits de l'homme et du droit humanitaire international.

APS

Poste et Télécommunications: un nouveau portail dédié aux pétitions



Le ministère de la Poste et Télécommunications a annoncé le lancement d'un portail électronique dédié aux pétitions, et ce en application des instructions du Président de la République visant à répondre de manière optimale aux préoccupations des citoyens, selon un communiqué du même ministère. Le communiqué du ministère, publié sur son compte Facebook officiel, ajoute que le portail électronique sera accessible via le lien suivant : <https://insat.mpt.gov.dz>. Le même ministère a indiqué que « le portail vise à faciliter le processus de dépôt des plaintes et suggestions des

citoyens, ainsi que les demandes d'entretien, dans les questions liées aux services postaux et de communications électroniques, et à garantir qu'elles soient traitées dans les meilleurs délais possibles ». Il convient de noter - selon le communiqué - que « la numérisation du processus de traitement des pétitions des citoyens représente également un moyen efficace d'amélioration continue de la qualité des services qui leur sont fournis, en analysant et en exploitant les indicateurs fournis par ce portail lors de la réponse aux préoccupations exprimées ».

«Casnos» lance un nouveau service via la plateforme «Dhamancom»

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Non-Salariés (CASNOS) a annoncé, mercredi, le lancement d'un nouveau service qui permet aux bénéficiaires de la sécurité sociale de récupérer facilement le code secret via la plateforme « Dhamancom ». Ceci s'inscrit dans le cadre de la simplification des procédures administratives. La caisse a expliqué dans un communiqué que ce service permet aux membres de récupérer leurs données de connexion à leurs comptes électroniques et de bénéficier en toute simplicité des services numériques disponibles. La CASNOS a INDI-

QU2 que les étapes à suivre pour récupérer le code secret sont les suivantes : Connectez-vous à la plateforme « Dhamancom ». Sélectionnez la case destinée à la récupération du code secret. Recevez le lien de réinitialisation via l'e-mail enregistré dans le système. Dans le cas où une adresse e-mail enregistrée ou validée n'est pas disponible, la caisse appelle les membres à mettre à jour leurs données en communiquant directement avec les autorités compétentes, afin de garantir la réception du lien de récupération du code secret en toute simplicité.

Annonce relative au relevé détaillé des opérations comptables du compte des contributions au service universel

Afin de déterminer le contenu et la qualité du service universel de la poste et du service universel des communications électroniques, les tarifs qui leur sont appliqués et leur mode de financement, l'Autorité de Régulation de la Poste et des Communications Électroniques ARPCE a créé une nouvelle rubrique sur son site web www.arpce.dz.

"Conformément aux dispositions de l'article 10 du décret exécutif n° 18-246 du 09 octobre 2018, Déterminant le contenu et la qualité du service universel de la poste et du service universel des communications électroniques, les tarifs qui leur sont appliqués et leur mode de financement, l'Autorité de Régulation vous informe qu'une nouvelle rubrique a été créée sur son site web www.arpce.dz", indique l'ARPCE dans un communiqué publié sur son site



web. "À travers cette rubrique, vous pourrez télécharger un fichier aux formats PDF et Excel contenant le relevé détaillé des opérations comptables du compte des contributions au service universel", ajoute-t-on.

Ce document doit impérativement être rempli et certifié par un commissaire aux comptes et transmis à l'Autorité de Régulation dans un délai maximal de cinq (05) mois

après la clôture de l'exercice financier, sous format papier ainsi qu'en version numérique à l'adresse e-mail suivante : secrétariat-dfc@arpce.dz. Le paiement de la contribution au service universel doit être effectué annuellement, selon l'ARPCE, en une seule fois, dans un délai maximal d'un (01) mois après la notification du relevé mentionné ci-dessus. Une facture sera ensuite émise en conséquence.

Pnud Algérie: Plus que 5 jours pour soumettre les nominations pour le Prix Équateur 2025

Pnud Algérie tient à rappeler que les nominations pour le Prix Équateur 2025 sont encore ouvertes pour cinq jours.

"Connaissez-vous une initiative locale qui se distingue par ses solutions fondées sur la nature pour la mitigation et l'adaptation au changement climatique, ou pour une transition juste ? Nommez-les avant le 23 février et aidez-nous à mettre en lumière leur travail transformateur pour protéger les écosystèmes, développer des systèmes alimentaires résilients et favoriser un avenir durable et inclusif", indique Pnud Algérie.

"Ne manquez pas cette opportunité de reconnaître ceux qui mènent la charge pour un monde respectueux de la nature", poursuit-on. Dix lauréats seront

sélectionnés pour ce prix et dévoilés le 9 août, à l'occasion de la Journée internationale des peuples autochtones. Ils rejoindront un réseau de plus de 296 organisations communautaires issues de 84 pays, honorées depuis la création du Prix Équateur en 2002.

La 16^e Cérémonie de remise du Prix Équateur se tiendra à l'automne 2025. Chaque lauréat recevra une récompense de 10 000 dollars américains pour développer ses projets, ainsi qu'un soutien pour participer à des dialogues politiques et événements spéciaux. Ils bénéficieront également de possibilités de renforcement des capacités et de formation afin de perfectionner leurs compétences et d'appuyer leur impact.

"printpackalger" du 24 au 26 février à Alger

La "printpackalger" est un salon professionnel international axé sur l'industrie de l'impression, le post-traitement de l'impression et l'industrie de l'emballage en Algérie. Il se déroule du 24 au 26 février 2025 au Palais des Expositions/Safex Expo Center à Alger et compte parmi les événements majeurs de sa catégorie dans la région. Organisé tous les deux ans, ce salon constitue un point de rencontre important pour les professionnels de

divers secteurs. L'abréviation "printpack" signifie "impression" et "emballage", reflétant ainsi les principaux domaines d'intérêt du salon : l'impression et l'emballage. Il est organisé par la société fairtrade Messe GmbH & Co. KG en collaboration avec Messe Düsseldorf GmbH, ce qui attire un grand nombre d'exposants et de visiteurs. Les principaux thèmes de la "printpackalger" incluent la préimpression et la préparation multimédia ; les machines

d'impression, les matériaux et les consommables ; les services ; les machines de reliure et de finition de l'impression, ainsi que les accessoires ; les machines, équipements et accessoires pour le traitement du papier ; les machines et équipements d'emballage, ainsi que les matériaux et fournitures d'emballage. Cette gamme étendue de produits et services fait du salon une source d'information complète sur les dernières tendances et

évolutions de ces industries. Les exposants de la "printpackalger" proviennent de divers secteurs liés à l'impression et à l'emballage, tandis que les principaux visiteurs sont des professionnels de ces secteurs et domaines connexes. Le salon s'inscrit dans le cadre d'une série de salons Plastprintpack organisés à différents endroits, offrant ainsi une plateforme d'échanges internationaux et de réseautage.

L'EXPRESS



Quotidien national d'information édité par la **SARL ADRA COM**
Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Redaction@l'expressquotidien.dz

www.l'expressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92

Service-pub@l'expressquotidien.dz

GÉRANT :

NOURDINE BRAHMI

DIRECTEUR HONORAIRE:

ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

LE CENTRE DE TORTURE D'AÏN FARAS DE MASCARA

Un témoin des crimes de la France coloniale

Le moudjahid Boudjelal Abdelkader (86 ans), toujours affecté par les souffrances qu'il a endurées dans le centre de torture, appelé Ferme Ghislain, témoigne des sévices infligés par l'armée coloniale française dans ce sinistre endroit.

Le centre de torture d'Aïn Faras, commune de la wilaya de Mascara, rappelle à ce jour les souffrances et atrocités subies par les Algériens entre ses murs, témoins indélébiles des crimes perpétrés par la France coloniale durant la glorieuse Guerre de libération nationale.

Le Centre a été édifié fin 1956 sur une superficie d'un hectare, dans une ferme d'élevage de chevaux et ce, à la demande de colons pour torturer les détenus, que ce soit des moudjahidine de l'Armée de libération nationale (ALN) ou des habitants des zones rurales, a expliqué la direction de Moudjahidine et des Ayants-droit. L'établissement de sinistre mémoire est constitué de fosses qui faisaient office de cellules et quatre tours de contrôle.

Le moudjahid Boudjelal Abdelkader, âgé de 86 ans, toujours affecté par les souffrances qu'il a endurées dans le centre de torture, appelé Ferme Ghislain, a partagé avec l'APS les effroyables moments passés dans ce sinistre endroit.

«L'état des murs des cellules du centre reflète la laideur des méthodes cruelles utilisées par les forces de l'armée coloniale française et les colons pour torturer des détenus», a-t-il déclaré. Il se souvient avec douleur du jour où lui et des moudjahidine de l'ALN ont été jetés dans

une fosse profonde et sombre avant d'être aspergés d'eau froide pendant toute une journée, puis transférés, le lendemain, dans une cellule où les gémissements des détenus torturés retentissaient, pour les terroriser pendant qu'ils attendaient leur tour. Indiquant avoir été détenu en 1957, pendant six mois, durant lesquels il a été soumis aux pires tortures, il a déploré l'assassinat de 65 martyrs, des civils algériens, en une seule nuit dans une fosse du centre.

Des conditions inhumaines et des Algériens tués

A son tour, le moudjahid Kouider Boutiba (87 ans) n'a pas pu oublier les périodes difficiles qu'il a traversées dans le centre d'Aïn Faras, où les conditions de détentions étaient inhumaines et les prisonniers enduraient les pires sévices, avec notamment le feu et l'électricité comme moyens de torture. Les prisonniers étaient, durant leur torture, suspendus et battus.

«De nombreux moudjahidine et habitants des zones rurales environnantes ont été tués et brûlés dans le centre et leurs corps jetés dans un puits mitoyen», a-t-il relevé, précisant que «l'objectif des officiers de l'armée française et des colons, qui ont torturé de manière ignoble les détenus



lors des interrogatoires, était d'intimider les habitants de la région, où se trouvaient des soldats de l'ALN, notamment dans la zone 4 de la wilaya V historique». Notant avoir été emprisonné dans ce centre pendant plus d'un an, au cours duquel il a vécu «un enfer indescriptible», le vaillant moudjahid a expliqué que durant sa détention ses proches ignoraient tout de lui. «Plusieurs familles de détenus ne connaissaient pas le lieu de détention de leurs enfants ou le sort qui leur était réservé», a-t-il poursuivi.

«La ferme Ghislain est un sinistre lieu de barbarie»

La chercheuse spécialisée dans l'histoire de la glorieuse Guerre de libération, a affirmé que le

centre de torture Ferme Ghislain a été utilisé par l'armée coloniale comme moyen barbare de protéger les «biens» des colons.

Elle a souligné que les forces d'occupation française ont satisfait une revendication des colons de la région, à savoir la création d'un centre de torture dans la ferme du colonisateur Ghislain d'élevage de chevaux, pour «la protection de leurs biens (les colons)», ajoutant que les colons, qui occupaient des terres agricoles dans plusieurs zones de la région, avaient insisté pour créer ces centres, surtout après l'incendie des fermes de colons, le 22 septembre 1956, dans la région de Tighenif. Mme Boudissa a expliqué que les méthodes odieuses de torture contre les

détenus algériens à l'intérieur du centre étaient pratiquées par des officiers de l'armée coloniale française, ainsi que par des colons, notant qu'au cours des trois dernières années, une recherche sur terrain a été menée sur ce sujet, en s'appuyant sur les témoignages des moudjahidine qui avaient été détenus dans ce centre.

Elle a ajouté que ce centre a été témoin de l'incarcération d'environ 120 moudjahidine et d'un certain nombre d'habitants des zones rurales voisines, appelant les chercheurs et tout citoyen porté sur l'histoire de la glorieuse Guerre de libération, ainsi que les médias nationaux, à s'intéresser à ces vestiges, qui sont autant de preuves des crimes odieux commis par l'armée d'occupation française.

LA CELLULE FÉMININE SECRÈTE DE BATNA

La participation de la femme à la guerre de libération

Les 85 ans de Sassia Halis n'ont pas altéré la mémoire de cette femme qui, en dépit de son âge avancé, évoque avec force détails la cellule féminine secrète formée durant la glorieuse Révolution au cœur de la ville de Batna, non loin des casernes de l'armée coloniale.

Mme Halis raconte, dans un entretien avec l'APS, les activités de cette cellule constituée exclusivement de femmes, qui se réunissaient généralement dans la demeure de l'octogénaire qui résidait au quartier du «Camp» pour observer discrètement les mouvements des soldats français et en informer les combattants de l'Armée de libération nationale (ALN), le tout en coordination avec les moudjahidine de la région.

Cette moudjahida souligne que son engagement, à l'âge de 17 ans, au sein de cette cellule, lui a été inspiré par l'activité militante de sa mère, Rebiha Halis, et de plusieurs de ses voisines du quartier du «Camp» à l'image d'El Atra Filali, Djamaâ Boucif, Fella Djefal et quelques autres qui, en plus des missions de renseignement, collectaient des vêtements, des provisions et préparaient de la nourriture qu'elles confiaient à la moudjahida Amira Amer, coordinatrice de la cellule et qui servait d'intermédiaire entre celle-ci et les éléments de l'armée de libération dans les montagnes des Aurès.

Elle se souvient avoir rejoint, en 1957, le central téléphonique des PTT de Batna où elle avait été recrutée en raison de sa maîtrise de la langue française. Sa mis-

sion au service de son pays en lutte consistait, une fois en poste, à informer les moudjahidine, par le biais du coordinateur de la cellule, Amira Ameer, de la teneur des conversations téléphoniques entre les officiers de l'armée coloniale et leurs troupes.

Ces conversations, très souvent liées aux sorties des patrouilles militaires ou à des demandes de renfort pour frapper certaines zones, étaient, raconte Sassia, soigneusement notées par écrit et remises secrètement à Amira Ameer qui les remettait ensuite, pour exploitation, aux éléments de l'ALN postés dans les montagnes et les maquis entourant l'agglomération de Batna, leur permettant de tendre des embuscades à l'ennemi tout en évitant d'être pris dans des affrontements inattendus et disproportionnés avec la soldatesque coloniale.

Tout au long de la période durant laquelle la cellule féminine activait, Sassia Halis était en contact permanent avec d'autres moudjahidine qui coordonnaient avec Amira Ameer, notamment Hamoudi Bounegab, Hachemi Berghout, Rachid Boucetta, Hamma Abdessamad et Hachemi Benkouda. «Je ne connaissais pas, cependant, à cette époque, les véritables chefs de zones dont l'action nécessitait qu'ils activent dans le plus total secret», affirme-t-elle.

Selon cette moudjahida, malgré l'extrême prudence des femmes auxquelles étaient dévolues les tâches de renseignement, «il s'était trouvé, au début de 1958, un traître qui avait dénoncé cer-

tains membres de la cellule, entraînant l'arrestation d'un Moudjahid nommé Ahmed Maâllem qui était en contact avec Amira Ameer et activait dans les rangs des fidaïne de la ville de Batna».

Courage et résilience

Malgré les tortures les plus horribles qu'il avait subies, Ahmed Maâllem est «parvenu à garder le secret et n'a fourni aucune information à l'ennemi», se souvient, émue, Sassia Halis.

Cette dernière, arrêtée à son tour dans le cadre de l'enquête ouverte par les autorités coloniales, a été gardée au secret pendant 24 heures au cours desquelles elle subit, en dépit de son jeune âge, de terribles tortures psychologiques en étant enfermée pendant la nuit avec un chien féroce dans une pièce verrouillée de la villa de la «Main Rouge».

Tout comme Ahmed Maâllem, «j'ai nié en bloc toutes les accusations portées contre moi-même et ma mère, criant que ni moi, ni ma maman, n'avions quoi que ce fût à voir avec les Moudjahidine», renchérit-elle.

Après sa libération et son retour à son poste au central téléphonique, Sassia Halis finit par être citée à comparaître devant le tribunal militaire de Constantine, aux côtés d'autres Moudjahidine accusés «d'atteinte à la sécurité de l'Etat français», et a été condamnée à une peine de 3 mois de prison avec sursis. En plus de son activité au sein de la cellule féminine, cette moudjahida garde en mémoire plusieurs événements qui

avaient eu pour théâtre la ville de Batna durant la glorieuse Révolution, notamment les manifestations du 11 décembre 1960 et le rôle des moudjahidine Hachemi Abdessamad, Mohamed «El-Fidaï» et Salah Maâtâr dans l'organisation de ces manifestations et le parcours qu'elles devaient emprunter.

Sassia Halis n'a pas oublié, non plus, que ses amies Doudja Mestak et Djamaâ Boucif, qui résidaient au quartier du «Camp» qui abritait la cellule secrète des femmes, ont cousu les drapeaux portés par les manifestants lors de ces événements du 11 décembre qui avaient ébranlé les forces d'occupation françaises au point où ces dernières la licencièrent du bureau de poste où elle était employée.

Très touchée par l'évocation de ces souvenirs de combat pour la liberté, Sassia Halis atteint le sommet de l'émotion lorsqu'elle se remémore la journée du 5 juillet 1962. «Ma joie, mon bonheur, mon allégresse étaient indescriptibles au moment de réintégrer mon poste aux PTT d'où j'avais été chassée après ma participation aux manifestations du 11 décembre», dit-elle en esquissant un sourire. Cette femme, aujourd'hui fatiguée mais gardant l'esprit alerte, continue, après l'indépendance, à servir l'Algérie et à lutter pour les droits des femmes en occupant le poste de secrétaire de wilaya de l'Union Nationale des Femmes Algériennes (UNFA), à Batna, puis de secrétaire générale par intérim de cette organisation en 1974.

ABDELATIF EL-HOUARI, INVITÉ DE LA CHAÎNE 1

«Nous avons 2 000 exportateurs et nos produits sont vendus dans 120 pays»

Le sous-directeur chargé du suivi et de la promotion des exportations au ministère du Commerce extérieur, Abdelatif El-Houari, a révélé, hier, que les produits algériens ont pu pénétrer les marchés de 120 pays, et le nombre d'exportateurs algériens est passé à 2.000 après avoir été de 200 exportateurs.

Par Inès B.

Dans une déclaration à la radio nationale chaîne 1, M El-Houari a indiqué que l'Algérie, à ce stade, mise sur «les marchés arabes et africains, en raison de la facilité d'accès à ces régions et de la capacité des produits algériens à être compétitifs, ainsi que de la proximité de la distance, en plus de bénéficier des avantages accordés par les zones commerciales africaines, entrées en vigueur en 2024 et regroupant actuellement 30 pays, et le Marché commun arabe».

Il a ajouté : «Il existe des secteurs prometteurs dans le domaine des exportations, notamment le secteur des industries et produits alimentaires, tels que les agrumes, les fruits, les dattes, les tomates, les oignons, les produits pharmaceutiques et semi-pharmaceutiques, et l'industrie électrique, notamment dans les domaines de la production d'appareils électriques, de transformateurs et de turbines.»

Dans ce contexte, le même intervenant a souligné le succès des entreprises nationales dans la conquête de nouvelles parts de marché dans le domaine des exportations. «L'approche économique adoptée par les pouvoirs publics en Algérie repose sur le fait de considérer que l'acteur principal dans le domaine est l'opérateur économique, et le rôle des pouvoirs publics se limite à répondre aux préoccupations des exportateurs et à assurer leur accompagnement et à surmonter les difficultés et obstacles bureaucratiques, administratifs, douaniers et de transport, notamment pour les exportateurs liés par des contrats internationaux qui doivent être honorés dans les délais», a-t-il indiqué. Le représentant du ministère du commerce extérieur a déclaré : «Les dernières statistiques publiées au début du mois de janvier dernier indiquent que le nombre d'exportateurs à l'étranger a bondi à 2.000 exportateurs après que le nombre n'ait pas dépassé 200 exportateurs, tandis que les exportations vers l'Arabie saoudite se sont élevées à 535 millions de dollars, tandis que celles dirigées vers la Mauritanie ont été estimées à 135 millions de dollars.»

Selon lui, «10% du volume des exportations algériennes sont destinées aux pays du continent africain, et ce pourcentage ne répond pas à l'ambition du pays, d'autant plus que nous souhaitons que l'Algérie soit une locomotive dans le domaine des échanges commerciaux avec le continent après l'entrée en vigueur de la Zone

de commerce africaine en 2024, et il existe des perspectives prometteuses dont les entreprises algériennes peuvent bénéficier en raison des exonérations douanières dont 30 pays ont convenu jusqu'à présent». L'invité de la radio chaîne 1 a parlé du commerce du troc et



a déclaré que «ce commerce se déroule actuellement avec les pays africains voisins, mais se limite aux zones frontalières. Cependant, notre priorité est d'augmenter le pourcentage des exportations pour améliorer les revenus en devises fortes, ce qui est un gros pari que nous cherchons à gagner à l'avenir».

Par ailleurs, M El-Houari a considéré que le développement d'entreprises émergentes sur le marché national, représente

une nouvelle génération d'exportateurs avec des produits de haute qualité." Il faut leur donner l'opportunité d'être présents lors des manifestations économiques locales et étrangères, et inviter les représentants du corps diplomatique étranger à y assister et à les connaître afin d'ouvrir des perspectives d'exportation et de conclure des contrats avec leurs homologues à l'étranger", a-t-il conclu.

I. B.

UN RESPONSABLE DU SULTANAT D'OMAN LE DIT:

«Les expériences réussies en Algérie ouvrent davantage d'opportunités de coopération»

Hakim H.

À l'issue d'une rencontre de presse organisée au profit de journalistes de plusieurs pays d'Afrique, d'Europe et d'Asie, afin de leur présenter un aperçu des différents projets de développement et de tourisme du sultanat d'Oman. Le gouverneur de l'enclave de Musandam, Sayyid Ibrahim Said Al Busaidi, a déclaré, comme rapporté par l'APS, que les expériences réussies en Algérie dans divers domaines ouvrent davantage d'opportunités de coopération et d'échange d'expériences entre les deux pays frères. «Les efforts déployés par l'Algérie dans le développement de plusieurs secteurs à travers la réalisation de projets importants ont permis à l'Algérie de faire des expériences réussies, basées sur un modèle de développement efficace», a-t-il souligné, ajoutant : «Cela nous amène à promouvoir la possibilité de travailler ensemble pour réaliser un meilleur développement.» Abondant dans le sens des institutions internationales qui estiment que le développement en Algérie est en bonne voie, le gouverneur de l'enclave de Musandam a déclaré : «Ces dernières années, nous avons remarqué que l'économie algérienne se développait rapidement, ce qui nous donne confiance dans la capacité de l'investisseur algérien à contribuer à la revitalisation de l'économie du tourisme et de l'investissement à Oman en général.» Il a également souligné que la volonté de renforcer les relations et le rapprochement entre les deux pays frères au cours des derniers mois se traduit par une augmentation des échanges d'expériences entre les deux pays en matière d'investissements, qui seront bientôt suivis par des échanges plus larges dans divers domaines.

H. I.

RACHID ZERDANI, CONSEILLER DU PDG DU GROUPE SONATRACH

«Le marché gazier devra se développer dans les prochaines années»

L'Algérie, le Nigéria et le Niger doivent impérativement faire participer leurs compagnies pétrolières pour pouvoir concrétiser et réussir le projet du gazoduc transsaharien (TSGP), devant permettre l'acheminement du gaz naturel du Nigeria vers, particulièrement, l'Europe, en passant par le Niger et l'Algérie. C'est ce qu'a déclaré hier le conseiller du PDG du Groupe Sonatrach, Rachid Zerdani, lors de son intervention à la radio chaîne 3. M Zerdani affirme qu'il s'agit d'un défi d'intégration. Les sociétés nationales de ces trois pays doivent mettre leurs propres moyens pour bénéficier des retombées positives de ce projet stratégique sur leurs économies». Pour M Zerdani, les accords signés, il y a près de 10 jours, à l'occasion de la 4ème réunion ministérielle du Comité de pilotage de ce chantier, portaient notamment sur un contrat de mise à jour de l'étude de faisabilité du projet, d'un contrat de compensation et d'un accord de non-divulgaration de données (NDA) entre les sociétés d'énergie des trois pays, sachant que ce gazoduc de 4 200 kilomètres et d'un coût de l'investissement à 13 milliards de dollars, avec une capacité de 30 milliards de mètres cubes de gaz par an. «Il est question de diminuer les coûts d'investissement avec l'utilisation des moyens existants. Il faut savoir que l'Algérie et le Nigeria sont des acteurs sur la scène internationale et

sont des pays producteurs et exportateurs de gaz qui disposent de grandes infrastructures et d'une expertise en matière de gaz qui seront mises au bénéfice de ce projet névralgique», explique M Zerdani, précisant que «le Nigéria recèle la première réserve de gaz en Afrique et des canalisations qui permettraient de transporter du gaz du Sud vers le Nord. Tout cela est une économie pour le projet. Et du côté algérien, nous avons des infrastructures au niveau du Sud et du Nord du pays. Du coup, nous pouvons utiliser cette flexibilité pour mieux rentabiliser ce projet».

Quant au Niger, il s'agit, selon le conseiller du PDG de Sonatrach, «de mettre une nouvelle infrastructure gazière dans un cadre d'une coopération et qui sera évidemment très bénéfique pour ce pays. Le Niger a un énorme potentiel pétrolier et gazier, mais les investissements en matière d'infrastructures d'exploration ne sont pas suffisants et il n'a pas d'infrastructures pour encourager et attirer les investisseurs pour aller faire de l'exploration et du développement», indiquant qu'un projet pareil va leur permettre d'avoir une infrastructure bénéfique à leurs populations. Du coup, l'Algérie et le Nigéria vont aider le Niger sur plusieurs plans, y compris la formation des personnels». Par ailleurs, M Zerdani affirme que «le gaz acheminé via le gazoduc

transsaharien est destiné au marché international, à commencer par l'Europe, car l'Algérie dispose d'unités de liquéfaction et dispose d'une capacité de l'ordre de 56 millions de mètres cubes de GNL. C'est de l'intérêt des trois pays de diversifier les destinations et glaner des parts de marché à l'international que ce soit en Europe ou en Asie, mais aussi dans les zones où la demande en gaz est en pleine croissance, car, aujourd'hui, l'Europe étudie toutes les pistes pour diminuer la consommation de gaz en exploitant d'autres énergies». En termes de perspectives, l'intervenant estime qu'on devra savoir quelles sont les possibilités pour le gazoduc transsaharien d'avoir sa place et placer des volumes supplémentaires, sachant que le marché gazier dans le monde est caractérisé par de fortes tensions, notamment avec la crise ukrainienne, l'avènement du gaz américain et la volonté de l'Europe de remplacer le gaz russe, outre la politique de l'Union européenne liée au climat (dont l'empreinte carbone-ndlr). Partant de ce constat, on assiste à une volatilité des prix du gaz sur le marché international». Enfin, M Zerdani assure que «le marché gazier devra se développer dans les prochaines années», arguant que «le gaz s'impose davantage dans le mix énergétique dans le monde, et ce, pour stabiliser la production électrique et d'autres industries.

I. B.

A BISKRA

Journée d'information à l'École supérieure des troupes spéciales

A cette occasion, le public a suivi des explications données par les cadres de l'école sur les étapes du saut au parachute, les conditions d'intégration de l'école, les types de formation et d'entraînement des éléments des troupes spéciales dans les spécialités des liaisons, d'ingénierie, des armes, de saut parachutiste, de combat et de survie dans les conditions extrêmes

L'École supérieure des troupes spéciales (ESTS) Mustapha Khoudja dit Si Ali de Biskra a ouvert mardi ses portes au public dans le cadre d'une journée d'information sur cette institution militaire importante relevant de la 4^{ème} région militaire en présence des représentants des médias. Au début de la visite, le commandant de l'école, le général Kamel Hadji, a donné une allocution dans laquelle il a affirmé que la manifestation s'inscrit dans le cadre du plan de communication de l'Armée nationale populaire pour "consolider le lien armée-nation et la communication entre les citoyens et leur institution militaire pour mettre en relief son rôle d'arme d'élite et ses missions de formation et les étapes de son évolution". L'assistance a suivi les phases de création de l'arme des troupes spéciales à travers la projection d'un documentaire sur l'ESTS, les procédures pour rejoindre ses rangs, ses structures de formation et installations pédagogiques ainsi que les armes et le matériel utilisés par les éléments de l'arme des troupes spéciales. Les



hôtes de l'école ont pu également suivre des exercices de saut opérationnel et libre exécutés par des parachutistes de l'école, une manœuvre simulant une mission de libération d'otages et des exhibitions d'arts martiaux de combat au corps à corps reflétant les performances acquises par l'entraînement. Le public a suivi également des explications

de l'école sur les étapes du saut au parachute, les conditions d'intégration de l'école, les types de formation et d'entraînement des éléments des troupes spéciales dans les spécialités des liaisons, d'ingénierie, des armes, de saut parachutiste, de combat et de survie dans les conditions extrêmes. A rappeler que l'arme des troupes spéciales a été créée en 1963 à Skikda sous l'ap-

pellation de centre d'entraînement des commandos qui a été transféré à Biskra en 1971 pour devenir l'école des forces aéroportées puis l'école d'application des troupes spéciales élevée ensuite en Ecole supérieure des troupes spéciales en tant qu'institution de formation des officiers et sous-officiers actifs et d'organisation de sessions de formation diverses.

A MOSTAGANEM

Distribution de 50 logements publics locatifs dans la commune d'Aïn-Nouissy

Les clés de 50 logements promotionnels aidés (LPA) ont été distribuées à leurs bénéficiaires, dans la commune de Aïn-Nouissy (Est de la wilaya de Mostaganem) à l'occasion de la Journée nationale du chahid. La cérémonie de distribution a eu lieu sur le site d'implantation de ces logements, en présence des autorités locales civiles et militaires, de la famille révolutionnaire, ainsi que des familles bénéficiaires, qui ont exprimé leur grande joie, d'autant plus que cette opération coïncide avec l'approche du mois de Ramadhan. Cette opération est la troisième du genre dans la wilaya, depuis le début

de l'année, après le relogement de 30 familles dans des logements publics locatifs, au début du mois, dans la commune de Khadra, et de 40 autres familles dans la commune de Hadjadj, en janvier dernier, a-t-on indiqué. Ces nouveaux logements s'ajoutent à ceux distribués en décembre dernier, à savoir 50 logements publics locatifs, dans la commune de Bouguirat et 164 unités relevant de la même formule, dans la commune de Aïn Tedles, outre 280 autres logements publics locatifs, distribués en deux phases durant le mois de novembre (2024) dans cette collectivité locale, dans le cadre d'un

programme de 450 logements relevant de cette même formule. Les services de la wilaya de Mostaganem ont également distribué, au cours du même mois, les clés de 515 logements dans différentes formules, ainsi que 1.431 décisions d'attribution d'aides financières pour des logements ruraux, lors des célébrations du 70^e anniversaire du déclenchement de la Révolution de Novembre. Cette tranche comprenait 215 logements en formule location-vente (AADL), 160 unités en formule de logement promotionnel aidé et 138 logements publics locatifs, souligne-t-on.

A KHENCHELA

Saisie de plus de 40.000 capsules de psychotropes

Les éléments de la Brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de Chechar (Khenchela) ont saisi 40.140 capsules de psychotropes et arrêté deux (2) individus, a-t-on appris mardi auprès de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya. Selon cette source, les policiers ont agi sur la base d'informations signalant l'arrivée sur le territoire de la wilaya d'un camion en provenance d'une wilaya voisine, chargé d'une importante quantité de substances psychotropes et faisant

route vers l'est du pays. Le plan mis en place par la BMPJ de Chechar a permis d'intercepter le véhicule en question à bord duquel circulaient 2 individus âgés de 22 et de 35 ans, a-t-on ajouté, précisant que la fouille du camion a permis la découverte de 40.140 capsules de psychotropes soigneusement dissimulées. Les deux suspects ont été arrêtés. Un dossier criminel a été établi avant la présentation des deux individus devant les autorités judiciaires territorialement compétentes.

Coup d'envoi de la 7^{ème} édition du Salon national de la photographie

La maison de la culture Mohamed-Chebouki de Tébessa abrite, depuis mardi, la 7^{ème} édition du Salon national de la photographie sous le thème "Lumières de la ville, clichés nocturnes". Le directeur de la maison de la culture, Mounir Mouissi, a indiqué que les galeries de cet établissement donneront à admirer, durant trois jours, 73 photographies mettant en valeur "la beauté des villes algériennes, de nuit", au titre de cette manifestation qui réunit 47 photographes représentant 20

wilayas du pays, dont Adrar, Bejaia, Constantine, Naâma, Beni-Abbès, Khenchela et Alger. Il a ajouté que cette nouvelle édition se singularise par l'exposition de photographies prises de nuit pour accroître la beauté des avenues, des places et des monuments des villes algériennes, notamment anciens, savamment éclairés à giorno. Mouissi a affirmé que les photographies exposées ont été sélectionnées par des spécialistes dans le domaine de la photographie selon des cri-

tères professionnels et techniques. En plus d'excursions touristiques vers les sites et les vestiges les plus emblématiques de l'antique Théveste, le programme prévoit l'organisation d'ateliers de formation technique voués aux dernières techniques en matière de cadrage, de réglage de l'appareil et de traitement de l'image, a précisé le même responsable, soulignant que les 3 meilleures photographies seront sélectionnées et primées en clôture du Salon

SÛRETÉ D'ALGER:

DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU CRIMINEL ET SAISI DE PLUS DE 1.000 COMPRIMÉS D'ECSTASY

Un réseau criminel organisé activant dans le trafic de drogue dure a été démantelé, et 1.025 comprimés psychotropes de type "ecstasy" ont été saisis à El Harrach (Alger), a indiqué mardi un communiqué des services de Sûreté de la wilaya d'Alger. "Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger, représentés par la 6^e sûreté urbaine de Bourouba, relevant de la Sûreté de la circonscription administrative d'El Harrach, ont procédé, cette semaine, au démantèlement d'un réseau criminel, composé de deux (2) individus, activant dans le trafic de drogue dure", ainsi qu'à la saisie de 1.025 comprimés de type "ecstasy", précise le communiqué. L'opération fait suite à "l'exploitation d'une information faisant état d'une activité suspecte d'un repris de justice au niveau d'un quartier à El Harrach", ajoute la même source, soulignant que "l'opération de suivi et d'investigation a permis son arrestation avec son acolyte". Les mis en cause ont été déférés devant le parquet territorialement compétent conformément à un dossier de procédures pénales, conclut le communiqué.

A BATNA

DÉCÈS DU MOUDJAHID LAÏD TAGHLISSIA

Le moudjahid Laïd Taghlissia est décédé mardi soir à son domicile à Batna, à l'âge de 85 ans des suites d'une grave maladie, a-t-on appris mercredi de sa famille. Né le 17 février 1940 dans la commune de Kimel, le défunt, qui avait rejoint les rangs de l'armée de libération nationale dès l'âge de 18 ans, a servi en tant qu'infirmier au sein de l'hôpital de campagne de la Wilaya historique. Arrêté par les forces coloniales, il fut emprisonné à Biskra puis à la prison du Coudiat à Constantine, avant de connaître les affres du centre d'internement et de torture de Kasr Ettir (aujourd'hui Kasr El Abtal), près de Sétif, d'où il ne fut libéré qu'à l'indépendance. Le secrétaire de wilaya de l'Organisation nationale des Moudjahidine (ONM), Abed Rahmani, a indiqué à l'APS que feu Laïd Taghlissia, aux côtés duquel il avait partagé la tâche de soignant, était l'un des meilleurs infirmiers de la Wilaya I historique à l'hôpital de campagne de djebel Fourar, dans la forêt de Beni Yemloul, à Kimel. Le défunt sera inhumé mercredi après-midi au cimetière de Bouzourane, à Batna.

A TÉBESSA

JEÛNE DURANT LE RAMADHAN POUR LES DIABÉTIQUES L'avis du médecin recommandé

Les risques du jeûne pour certains diabétiques durant le Ramadhan ont été rappelés, mardi à Alger, lors d'une session de formation destinée aux journalistes, au cours de laquelle l'accent a été mis sur la nécessité de se référer à l'avis du médecin traitant.

Intervenant sur la thématique du "Diabète et Ramadhan", le Pr Samir Aouiche, Chef d'unité du service de Diabétologie du CHU "Mustapha Pacha", a fait savoir qu'il est "déconseillé aux personnes atteintes de diabète et présentant des risques de jeûner". Il a toutefois indiqué que "pour les personnes qui tiennent, en dépit de l'avis de leurs médecins traitants, à observer le jeûne et dont le tableau clinique ne révèle que des risques modérés, elles peuvent le faire, tout en étant sous surveillance médicale continue". Rappelant que les diabétiques jeûneurs risquent l'hypoglycémie avant la rupture du jeûne, il a mis en garde ceux qui présentent une forme asymptomatique de leur pathologie, précisant que "la décision de jeûner doit impérativement être prise par le médecin traitant, en fonction d'un nombre de facteurs propres à chaque cas". Il a précisé qu'il s'agit du type de diabète (le 1 ou le 2), des médicaments prescrits, de présence de complications et/ou de comorbidités, de la nature du travail exercé et de l'expérience du précédent Ramadhan. Il a souligné à ce propos, qu'"une bonne évaluation des risques chez chaque patient ainsi que la surveillance glycémique contribuent à une gestion efficace de la pathologie". Le spécialiste a recommandé aussi une auto-surveillance de la glycémie (ASG) tout au long de la journée, soit durant le jeûne et après l'avoir rompu, conseillant aux jeûneurs d'"interrompre leur jeûne en cas d'hypoglycémie, d'hyperglycémie, de déshydratation...etc". De même qu'il a préconisé une "éducation thérapeutique structurée", dispensée par le médecin notamment s'agissant de privilégier une alimentation équilibrée, plus riche en fibres qu'en sucre et en gras, afin d'éviter des perturbations de la glycémie (généralement une hyperglycémie) et autres désagréments après la rupture du jeûne.

EN RAISON DE SA BANALISATION AUPRÈS DE JEUNES ET DE SES EFFETS SUR LA SANTÉ

Des pays interdisent la cigarette électronique

Les experts s'inquiètent de l'expansion et de la banalisation des cigarettes électroniques, notamment auprès des jeunes. L'OMS pointe l'industrie du tabac et ses tactiques pour conquérir de nouvelles cibles et demande une réglementation plus ferme pour la e-cigarette.

Les cigarettes électroniques, également connues sous le nom de vapoteuses, ont gagné en popularité ces dernières années, notamment parmi les jeunes adultes et les adolescents. Elles sont souvent perçues comme une alternative moins nocive aux cigarettes traditionnelles. Cependant, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ne cesse d'exprimer des préoccupations concernant leur utilisation, en particulier en ce qui concerne les effets à long terme sur la santé et le risque de dépendance à la nicotine. Le rapport de l'OMS révèle une estimation selon laquelle 37 millions d'enfants âgés de 13 à 15 ans consomment du tabac à l'échelle mondiale ; il apparaît également que, dans de nombreux pays, les adolescents sont plus nombreux que les adultes à utiliser la cigarette électronique. Des études démontrent que l'utilisation de la cigarette électronique augmente de près de trois fois la consommation de cigarettes conventionnelles, en particulier chez les jeunes non-fumeurs. En Algérie, comme dans de nombreux autres pays, l'utilisation des cigarettes électroniques a également augmenté ces dernières années. L'agence onusienne alerte sur les effets néfastes du tabagisme sur la santé, y compris les maladies respiratoires, cardiovasculaires et divers types de cancer. « Bien que leurs effets à long terme sur la santé ne soient pas entièrement compris, il a été établi que les cigarettes électroniques génèrent des substances toxiques, dont certaines sont connues pour provoquer le cancer et d'autres



qui augmentent le risque de troubles cardiaques et pulmonaires», indique l'OMS. L'utilisation de cigarettes électroniques peut également affecter le développement du cerveau et entraîner des troubles d'apprentissage chez les jeunes», explique aussi l'organisation onusienne. L'une des préoccupations majeures est l'augmentation de l'utilisation des cigarettes électroniques parmi les jeunes. Les experts s'inquiètent en effet de l'expansion et de la banalisation de ce phénomène, notamment auprès des jeunes. L'OMS pointe l'industrie du tabac et ses tactiques pour conquérir de nouvelles cibles et demande une réglementation plus ferme pour l'e-cigarette.

RISQUE DE DÉPENDANCE

Les cigarettes électroniques doivent être traitées comme le tabac, selon l'OMS qui met en garde contre le risque de dépendance à la nicotine et les effets potentiels sur le développement cérébral des adolescents, estimant qu'une action urgente est nécessaire pour contrôler les cigarettes électroniques afin de protéger les enfants ainsi que les non-fumeurs et minimiser les risques pour la santé de la population. L'agence sanitaire appelle ainsi à ce qu'elles soient considérées comme le tabac, et propose notamment des interdictions de toutes les recharges parfumées susceptibles de créer des dépendances à la nicotine chez les non-fumeurs, en particulier les jeunes. Une action urgente est nécessaire pour contrôler les cigarettes électroniques afin de protéger les enfants ainsi que les non-fumeurs et minimiser les risques pour la santé de la population. Autant de raisons qui ont poussé de plus en plus de pays à interdire la cigarette électronique.

Comme 35 autres pays, Hong Kong va interdire les vapotes d'ici mi-2026. Après la cigarette traditionnelle, c'est au tour de sa version électronique de soulever de sérieuses questions. Selon les chiffres de l'Organisation mondiale de la santé, 35 pays ont totalement interdit la vente de cigarettes électroniques. On peut aussi les appeler "vapote", "vaporette" ou même "puff" quand elles sont jetables. Ces interdictions entraînent des sanctions qui peuvent parfois être très élevées. A Bangkok, par exemple, il vaut mieux laisser sa vapote à la maison, car si les autorités

vous surprennent en train de vapoter, cela peut vous coûter plusieurs milliers de francs et jusqu'à 10 ans de prison. Dans le cas de Hong Kong, les autorités ont expliqué le 10 février dernier que la mesure visait à préserver la santé des jeunes. L'OMS souligne en effet que "les cigarettes électroniques qui contiennent de la nicotine créent une forte dépendance et sont nocives pour la santé".

CÔTE D'ALERTE ATTEINTE

La cigarette électronique a été inventée dans les années 1960 par l'Américain Herbert Gilbert, à une époque où on commence à prendre conscience des risques liés au tabac. C'est à partir des années 2000 qu'elle se développe vraiment et devient une alternative pour les personnes qui souhaitent arrêter de fumer des cigarettes traditionnelles. Aujourd'hui, les experts pointent du doigt "une augmentation de la consommation chez les jeunes", soulignant que les cigarettes électroniques peuvent entraîner des personnes non fumeuses dans l'engrenage de l'addiction à la nicotine. La faute à un marketing qui vise les jeunes. "Les stratégies de l'industrie du tabac et de la nicotine ciblent activement les établissements scolaires, les enfants et les jeunes au moyen de nouveaux produits qui ne sont rien d'autre que des pièges au goût de sucrerie. Ces manœuvres trompeuses font apparaître au grand jour combien il est urgent de mettre en place une réglementation stricte visant à protéger les jeunes d'une vie de dépendance à des produits nocifs", avertit l'OMS.

A.B.

LE VAPOTAGE ET L'AUGMENTATION DES SUBSTANCES INFLAMMATOIRES DE LA BOUCHE

Un impact sur la santé bucco-dentaire

Le tabagisme est largement reconnu pour ses effets néfastes sur la santé bucco-dentaire, mais qu'en est-il du vapotage ? Une récente étude, publiée dans la revue scientifique *Nature*, s'est penchée sur l'impact des cigarettes électroniques sur la santé des dents et des gencives.

Depuis plusieurs années, les cigarettes électroniques sont présentées comme une alternative plus saine au tabac. Moins de substances toxiques, pas de combustion, une odeur moins invasive... Sur le papier, elles semblent une solution idéale pour les fumeurs souhaitant réduire leur consommation. Mais qu'en est-il des effets sur la santé bucco-dentaire, et plus particulièrement

sur nos gencives ? Une récente étude scientifique s'est penchée sur la question.

Publiée le 13 février, cette étude a examiné les résultats de 40 recherches sur l'effet des cigarettes électroniques sur la santé parodontale. Résultat : les vapoteurs ont une meilleure santé des gencives que les fumeurs de tabac, mais leur état reste moins bon que celui des non-fumeurs.

Concrètement, la cigarette électronique ne détruit pas directement les tissus des gencives, mais elle favorise certains problèmes. Par exemple, les vapoteurs ont plus de plaque dentaire que les non-fumeurs, ce qui peut entraîner des inflammations et des gingivites.

L'étude a aussi montré que le vapotage augmente la présence de certaines substances inflammatoires dans la bouche. Ces substances pourraient favoriser les maladies des gencives sur le long terme. De plus, la nicotine contenue dans les e-cigarettes diminue les saignements des gencives. Cela peut sembler positif, mais en réalité, cela masque parfois les premiers signes d'un problème bucco-dentaire.

Enfin, les vapoteurs ont un microbiome oral (c'est-à-dire les bactéries présentes dans leur bouche) différent des non-fumeurs. Certaines bactéries associées aux maladies des gencives sont plus nombreuses chez les utilisateurs de cigarettes électroniques.

ALLEMAGNE

Quatre candidats pour le fauteuil de chancelier

Des élections anticipées auront lieu dimanche prochain en Allemagne, et le parti d'extrême-droite AfD arrive actuellement en seconde position dans les sondages. Ces élections fédérales, s'inscrivent dans un contexte de crise économique, d'instabilité politique et de forte polarisation sur la question de l'immigration après plusieurs attaques liées à des suspects étrangers et le soutien affiché de l'administration Trump ainsi que d'Elon Musk à l'extrême droite.

Le dimanche 23 février 2025, les Allemands sont appelés aux urnes pour les élections fédérales, après la chute, le 6 novembre dernier, de la coalition menée par le chancelier Olaf Scholz (SPD, Parti social-démocrate d'Allemagne) qui unissait le SPD aux Verts et aux libéraux du FDP afin de renouveler les 630 sièges de la chambre basse du Parlement, le Bundestag. À l'issue de ce processus, un nouveau chancelier sera élu par la nouvelle Assemblée et chargé de former un gouvernement. Quatre candidats pour les élections fédérales allemandes ce dimanche. Quatre candidats sont en lice pour le fauteuil de chancelier. Le chancelier sortant social-démocrate, le vice-chancelier écologiste, la cheffe de l'extrême droite et le leader conservateur de l'opposition. Ces élections fédérales, s'inscrivent dans un contexte de crise économique, d'instabilité politique et de forte polarisation sur la question de l'immigration après plusieurs attaques liées à des suspects

étrangers et le soutien affiché de l'administration Trump ainsi que d'Elon Musk à l'extrême droite. A quelques jours des élections législatives anticipées, les manifestations se multiplient en Allemagne. Des dizaines de milliers de personnes sont sorties dans les rues ce week-end pour protester contre l'extrême-droite, car le parti AfD arrive pour l'instant 2e dans les sondages. Ce parti est né en 2013. Il se présente très vite comme un parti nationaliste, anti-Union européenne et anti-migrants. Six mois après sa création, il obtient 4,7% des voix, tout juste pas assez pour siéger au Bundestag. En 2017, l'AFD récolte près de 13% des suffrages et crée la surprise. En 2021, ce parti d'extrême droite recule à 10%. Mais aujourd'hui, il est accrédité de 20% d'intentions de vote. Il arrive donc en 2e position, derrière le CDU/CSU qui obtient 30% d'intentions de vote. Le SPD, avec 15%, complète le podium dans les sondages. Si l'AFD est très critiqué, c'est en raison de ses posi-



tions d'extrême-droite, mais aussi de ses liens avec le nazisme. Liens que le parti conteste, mais la présidente de l'AFD, Alice Weidel, a un grand-père qui était un juge nazi. Elle prétend ne l'avoir pas côtoyé. L'AFD a aussi publié une affiche de campagne où l'on voit deux parents, bras tendus au-dessus de leurs enfants. Le parti précise que l'objectif est de représenter un toit, mais le geste fait penser au salut nazi. Il faut aussi savoir qu'en Allemagne le slogan «Alles for

Deutschland» est interdit, car il était utilisé par les nazis. Mais l'AFD utilise le slogan «Alice (du nom de la présidente) for Deutschland»... L'idée est évidemment de jouer avec les mots. L'AFD a peu de chances de gouverner, car les autres partis devraient faire bloc pour lutter contre l'extrême-droite, mais il faut quand même noter qu'en janvier dernier, la CDU a adopté pour la première fois avec l'AFD un texte de loi pour durcir la politique migratoire en Allemagne.

SOUDAN DU SUD

L'ONU appelle au respect de l'accord de paix après une escalade des tensions

Le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU et chef de la Mission des Nations unies au Soudan du Sud (UNMISS) a exhorté toutes les parties à «faire preuve de retenue et à rétablir immédiatement le calme». Entre vendredi et samedi, de violents affrontements ont éclaté entre l'armée sud-soudanaise et des jeunes armés dans la ville de Nassir, dans l'État du Haut-Nil (nord-est), blessant un casque bleu de l'ONU, selon un communiqué de l'UNMISS publié mardi. La mission onusienne s'est également dite «profondément préoccupée» par les tensions persistantes entre forces organisées dans l'État d'Équatoria occidentale (sud-

ouest), qui ont entraîné des morts, des destructions de biens et des déplacements de population. Nicholas Haysom, représentant spécial et chef de l'UNMISS, a «fermement condamné» toute violence visant les casques bleus de l'ONU, rappelant que «de telles actions constituent une violation du droit international». «La situation dans ces deux régions souligne l'importance cruciale du déploiement complet et rapide des Forces Unifiées Nécessaires, conformément à l'Accord de Paix Revitalisé», a déclaré Haysom. Il a appelé toutes les parties à respecter cet accord et à «accélérer de toute urgence sa mise en œuvre, car il reste la seule voie vers une

paix durable», alors que le Soudan du Sud s'apprête à prolonger pour la quatrième fois sa période de transition, samedi prochain. En 2018, un accord de paix a été conclu entre le président Salva Kiir et son rival Riek Machar, signé par d'autres partis politiques. Cet accord, qui a mis fin à la guerre civile, a permis à Kiir de rester à la tête d'un gouvernement de transition, avec Machar comme premier vice-président aux côtés de quatre autres responsables. En 2020, le Soudan du Sud a formé le Gouvernement de Transition Revitalisé de l'Unité Nationale (RTGoNU), conformément à l'Accord de Paix Revitalisé signé entre le gouvernement et les partis d'op-

position pour mettre un terme à des années de conflit meurtrier ayant causé des milliers de morts et des millions de déplacés. Le Soudan du Sud, le plus jeune pays du monde, n'a toujours pas organisé d'élection nationale depuis son indépendance du Soudan en 2011.

ÉTATS-UNIS

Trump dit prévoir des droits de douane «d'environ» 25 % sur l'automobile

Le président américain Donald Trump a annoncé mardi qu'il prévoyait d'appliquer des droits de douane «d'environ» 25 % sur les automobiles importées aux États-Unis, se donnant jusqu'au 2 avril pour décider s'il les imposerait ou non. Interrogé sur le sujet en conférence de presse à Mar-a-Lago (Floride), M. Trump a assuré que «ce sera d'environ 25 %», ajoutant vouloir néanmoins «donner le temps» aux constructeurs automobiles «pour qu'ils aient des usines ici» et ainsi «qu'ils n'aient pas de droits de douane». Le président américain Donald Trump a signé un décret destiné à faire baisser les coûts de la fécondation in vitro mardi depuis sa résidence floridienne de Mar-a-Lago. Ce décret «est une directive pour examiner les moyens de rendre la fécondation in vitro et d'autres traitements pour la fertilité plus accessibles financièrement à un plus grand nombre d'Américains», a déclaré un des conseillers de Donald Trump à la Maison-Blanche, Will Scharf. «Je pense que les femmes et les familles, les maris, vont beaucoup apprécier», a commenté le président républicain.

RD CONGO

Reprise du trafic sur le lac Kivu entre deux villes prises par le M23

Le trafic a repris mardi sur le lac Kivu entre Bukavu et Goma, deux chef-lieux dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) dont le Mouvement du 23 Mars (M23) a pris le contrôle. La navigation entre ces deux villes avait été suspendue pendant quelques semaines par les autorités du Sud-Kivu, à la suite des combats fin janvier à Goma. Selon les médias locaux, les rebelles ont pris le contrôle de

Bukavu dimanche dernier. D'après les Nations Unies, Goma joue un rôle central, en tant que plaque tournante logistique pour toute la région, dans la distribution de l'aide humanitaire. Cependant, son aéroport international reste toujours fermé, ce qui affecte gravement les opérations humanitaires. Samedi dernier, un couloir humanitaire a été ouvert dans la région de Goma. Selon le ministre de la Santé de la RDC,

Samuel Roger Kamba, l'Organisation mondiale de la santé a reçu l'autorisation d'acheminer des produits humanitaires à Goma via le Kenya et le Rwanda. La situation dans l'est de la RDC se détériore fortement, avec de graves violations des droits de l'Homme et des abus, a alerté mardi le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'Homme, Volker Türk, demandant que la violence «cesse immédiatement».

TCHAD

Près de 300 terroristes éliminés depuis octobre 2024

Près de 300 terroristes ont été éliminés au cours de l'opération «Askanite» menée par l'armée tchadienne contre le groupe terroriste «Boko Haram» depuis octobre dernier, a annoncé mardi Chanane Issakha Acheikh, directeur de la communication de l'armée tchadienne. Tirant un bilan de

cette opération lancée dans la région du lac Tchad le 28 octobre 2024, il a indiqué que 297 terroristes avaient été «neutralisés» et 163 autres blessés, tandis que plusieurs armes ont été récupérées. L'officier a par ailleurs déploré la mort de 24 soldats et trois civils, tandis que 37 militaires et

quatre civils blessés ont été évacués à N'Djamena pour des soins. Selon lui, l'opération «Askanite» témoigne de la détermination du Tchad à restaurer la sécurité et la stabilité dans la région du lac Tchad, où les incursions de «Boko Haram» perturbent la vie des populations locales.

QUELQUES JOURS AVANT LE PROCHAIN STAGE DE L'EN

La FAF prépare le terrain pour Petkovic

A quelques jours du prochain stage de la sélection nationale et le match des Verts comptant pour la sixième journée des éliminatoires du Mondial 2026 face au Mozambique qui aura lieu le 25 mars prochain à 22h au stade Hocine Aït Ahmed, la FAF a débuté les préparatifs pour que la bande à Vladimir Petkovic ne manque de rien.

Marouane A.

Ainsi, une délégation de la Fédération algérienne, conduite par le secrétaire général, Nadir Bouzenad, s'est rendu, avant-hier soir à Tizi-Ouzou, pour discuter des préparatifs de ce rendez-vous important pour l'EN avec le Wali de Tizi-Ouzou et les autorités locales de cette wilaya. Ce dernier a longuement discuté avec le wali de Tizi-Ouzou, AboubakrEsseddikBoucetta, dans une entrevue qui a eu lieu en présence du Directeur de la jeunesse et des sports de Tizi-Ouzou, M. Aziz Tahir, du Directeur du tourisme et de l'artisanat, M. Amar Selmi, ainsi que des représentants des services de sécurité. Les discussions ont porté sur tous les aspects organisationnels de cette rencontre, qui se tiendra en plein mois sacré de Ramadhan. Après cette réunion, la délégation de la FAF,

accompagnée d'Aziz TAHIR, s'est rendue au stade Hocine Aït Ahmed pour une visite. Une tournée des établissements hôteliers de la ville a également été effectuée afin de garantir les meilleures conditions d'accueil pour les Verts en prévision de ce match important. A noter que d'autres séances de travail sont prévues dans les prochains jours afin de finaliser les derniers détails liés à l'organisation de cette rencontre.

LE SÉLECTIONNEUR POURSUIT SES TOURNÉES

Entre-temps, le sélectionneur national, Petkovic, devrait continuer ses tournées dans les différents terrains du pays pour tenter de tomber sur la perle rare, ou tout au moins, suivre les éléments qui sont déjà dans ses plans et participent régulièrement aux stages de la sélection nationale. Le coach des Verts souhaite avoir un groupe



performant pour les prochains rendez-vous de l'EN, surtout qu'il a dû remarquer qu'il y a des manques dans certains compartiments, que ce soit en défense, au niveau du couloir droit ou en attaque et notamment sur les ailes et même en pointe.

La méforme de certains joueurs et la blessure d'autres, l'incite à prospecter large pour trouver

les meilleurs éléments qui pourraient les remplacer pour les prochains matchs, où il s'agira de décrocher un maximum de points pour se rapprocher définitivement de la qualification à la phase finale de la Coupe du Monde. Pour lui, il ne faut pas se tromper sur le compte de quiconque, et il devra continuer à laisser les portes, grandes ouvertes, pour

tout joueur qui serait en mesure d'apporter un plus au groupe actuel et pourquoi pas trouver des doublures dans certains autres postes qui sont aussi fournis. Le plus important pour lui, c'est d'initier une concurrence saine et propre où tout un chacun devra faire de son mieux pour le bien de la sélection nationale.

M. A.

LIGUE 1 MOBILIS (17E J)

L'USMA co-dauphin, le CSC se rate

L'USM Alger a rejoint provisoirement le CR Belouizdad à la deuxième place au classement de la Ligue 1 Mobilis de football, en battant à domicile le NC Magra (2-0), tandis que le CS Constantine a raté l'occasion de rejoindre le "Big Four", en concédant le nul face à l'ASO Chlef (2-2), en ouverture de la 17e journée du championnat.

Pour le premier match du nouvel entraîneur brésilien, Marcos Paqueta, l'USMA a dominé les débats face à une équipe du NCM, qui confirme sa fébrilité en dehors de ses bases, avec un maigre bilan de 3 points pris sur 27 possibles. Privé de trois tauliers : Boukhanouchouche, Ghacha, et Alilet, le club de Soustara a dû attendre la fin de la première période pour trouver la faille, grâce à une tête du Congolais Likonza (37e). Après la pause, l'USMA a accentué sa domination en faisant le break, par la nouvelle recrue

hivernale, Merghem (59e). Un succès qui permet à l'USMA de rejoindre le CRB à la position de dauphin, avec 29 points chacun, à deux longueurs du leader le MC Alger, qui affrontera dimanche le PAC (20h00). En revanche, le NCM reste sérieusement menacé par le spectre de la relégation (14e, 16 pts).

Il s'agit de la troisième confrontation entre les deux clubs depuis le début de la saison. Après un nul vierge en match aller, l'USMA a éliminé le "Nedjm" aux 1/16es de finale de la Coupe d'Algérie (1-0), en match disputé le 10 février au stade du 5-Juillet. Au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine, le CSC croyait tenir sa victoire, avant que l'attaquant togolais, KokouAvotor, ne surgisse dans le temps additionnel (90e+1) pour crucifier les "Sanafir" et offrir un point inespéré, mais précieux aux siens, ce qui confirme le second souffle des Chéliens

durant le "money-time" cette saison. Et pourtant, le club constantinois a bien entamé la partie en ouvrant le score en début de match, sur un penalty transformé par Belhocini (4e). L'ASO a bien réagi, en égalisant quelques minutes plus tard, également sur penalty de l'autre Togolais, Agbagno (11e). Les locaux ont repris l'avantage, suite à un joli travail individuel de Temine (19e), mais c'était sans compter sur l'envie des joueurs de l'entraîneur Samir Zaoui de revenir avec un bon résultat de Constantine.

L'USMK S'ENFONCE

Rien ne va plus chez le CSC, qui aligne un troisième match sans victoire, toutes compétitions confondues, ratant l'occasion de se positionner au pied du podium, alors que l'ASO réalise une bonne opération, une semaine après sa

victoire à Chlef face au Paradou AC (2-0), et s'empare du coup de la sixième place. A l'Est du pays, l'USM Khenchela continue de manger son pain noir, en essuyant une sévère défaite, à domicile face à la JS Saoura (1-3).

Il s'agit du troisième revers "at-home" pour les "Siskaoua", depuis le début de la saison. Les coéquipiers du gardien Litim, ont concédé l'ouverture du score, signée l'Ivoirien Bédi (41e), avant d'égaliser par Djaouchi, peu avant la pause (45e+3). Les visiteurs ont dominé la seconde période, ce qui a permis à Bentaleb de signer un doublé (76e, 90e+3). La défense de l'USMK est en train de prendre l'eau depuis quelques semaines, en encaissant pas moins de 11 buts lors des quatre derniers matchs. En conséquence à cette nouvelle défaite, l'entraîneur khencheli, Chérif Hadjar, a annoncé sa démission à l'issue de la partie.

CYCLISME/TOUR D'ALGÉRIE 2025 (10E ÉTAPE)

Hamza Amari triomphe, Yacine Hamza remporte un 7e succès

Le coureur Hamza Amari (Madar Pro-Cycling Team) s'est adjugé la 25e édition du Tour d'Algérie Cycliste (TAC-2025), au terme de la 10e et dernière étape remportée mardi à Hassi Messaoud par son coéquipier, Yacine Hamza, qui signe un septième succès sur le Tour. "Je suis très fier de remporter le Tour d'Algérie 2025 après une nette domination de notre équipe tout au long du parcours.

Nous avons réussi à gagner huit étapes grâce à Yacine Hamza qui a survolé ce tour et Youcef Reguigui, en plus des principaux maillots remportés.

Félicitations à tous les coureurs de la Team Madar, cette victoire est un travail d'équipe", a déclaré Hamza Amari à l'issue de la course. L'international algérien de 22 ans remporte le Tour

d'Algérie avec un temps général de 32h 54:33, devançant le Belge Rutger Wouters (Team Flanders) de 11 secondes et son coéquipier Youcef Reguigui de 17 secondes.

A la faveur de ce succès, Amari a inscrit son nom au palmarès du TAC, succédant ainsi à son compatriote Nassim Saidi, vainqueur en 2024, mais qui a dû abandonner lors de cette édition. Disputée sur une distance

de 83.5 km, la 10e et dernière étape a été animée par une échappée lancée après 30 km de course. Trois coureurs ont pris la tête : l'Erythrien MaelleMilkiyas, l'Italien Lucas Bagnara (Team Technipes) et le Néerlandais VoogelJaap (Team Universe), creusant une avance de 1 minute 08 secondes sur le peloton.

Les trois échappés ont maintenant leur avance, atteignant 1

minute 24 secondes à 30 km de l'arrivée, mais le peloton mené par la Team Madar a réussi à reprendre le groupe de tête, rendant inéluctable une arrivée massive. Dans un sprint très disputé, Hamza (27 ans) a su faire parler sa pointe de vitesse pour signer un septième succès sur le TAC 2025 à Hassi Messaoud, qui accueille le Tour d'Algérie pour la première de son histoire.

DOMINATION DE LA TEAM MADAR PRO-CYCLING

La 25e édition du Tour d'Algérie a été largement dominée par l'équipe Madar Pro-Cycling Team, qui s'est adjugée huit succès d'étapes et a pris les principaux maillots distribués aux meilleurs coureurs du Tour. Le roi du sprint avec sept succès sur le TAC 2025, Yacine Hamza a pris le maillot vert, tandis que Youcef Reguigui a ajouté une victoire à son riche palmarès en plus du maillot à pois de meilleur grimpeur, confirmant ainsi la suprématie de l'équipe algérienne sur cette compétition, disputée en dix étapes. De son côté, Oussama Mimouni (Sélection nationale Développement) a bouclé sa participation au TAC 2025 avec le maillot blanc du meilleur espoir U23.

BASKET-BALL / SUPER-DIVISION (MESSIEURS)

Victoire du WO Boufarik devant l'O Batna

Le WO Boufarik s'est imposé devant l'O. Batna sur le score de (81-57) en match décalé de la 14e journée du Championnat d'Algérie de basket-ball, Super-Division (messieurs) disputé mardi à Batna. A la faveur de ce succès, le WOB rejoint le MC Alger à la 2e place avec un total de 25 points pour chaque club, alors que l'OB reste 14e et dernier avec 15 pts. Il est à rappeler que cette 14e journée avait débuté jeudi dernier et s'est poursuivie vendredi et samedi.

LIGUE DES CHAMPIONS D'EUROPE

Le Bayern arrache la qualification in-extremis

Vainqueur à l'aller à Glasgow (2-1) il y a une semaine, le Bayern s'en est miraculeusement sorti avec un match nul (1-1) contre le Celtic mardi soir, pour arracher sa place en huitièmes de finale de la Ligue des champions.



A lors que les 75.000 spectateurs de l'Allianz Arena s'apprêtaient à prolonger d'une demi-heure au moins leur expérience dans le glaçon munichois (-4 degrés et vent glacial), Alphonso Davies a repris une balle mal renvoyée par Kasper Schmeichel sur une tête de

Leon Goretzka pour égaliser dans la dernière des quatre minutes du temps additionnel. Ça faisait bien 20 minutes que les joueurs de Vincent Kompany faisaient le siège du but du Celtic, qui avait ouvert le score à la 63e minute par Nicolas Kühn, profitant d'une énième erreur de relance

des Munichois, incroyablement brouillons en première période. Jusqu'à l'égalisation de Davies, les Munichois ont soit manqué de chance, avec Harry Kane (sorti à la pause) qui a trouvé la barre transversale adverse en fin de première période, soit manqué de précision, à l'image des nombreux tirs non cadrés, comme celui de Joshua Kimmich (38e), ou de Leroy Sané (69e). Goretzka avait lui aussi manqué le cadre de la tête (73e). La prestation munichoise n'a pas vraiment rassuré les supporters du Bayern, trois jours après un match à Leverkusen samedi en championnat incroyablement pauvre en attaque (aucun tir cadré, aucun corner).

HUITIÈME COMPLIQUÉ EN PERSPECTIVE

Vendredi à la mi-journée, avant de préparer un nouveau choc de Bundesliga contre l'Eintracht Francfort actuel troisième du championnat d'Allemagne, Vincent Kompany aura forcément une oreille attentive à ce qui sortira du tirage au sort à Nyon, siège de l'UEFA.

Pour une place en quarts de finale, stade de la compétition reine du football européen que le Bayern n'a manqué qu'à six reprises en 40 participations, ses joueurs devront se défaire du Bayer Leverkusen ou de l'Atlético Madrid, avec un retour à l'extérieur alors que les Munichois voya-

gent mal à l'extérieur cette saison (3 défaites). Sur la scène nationale, le Bayer Leverkusen pose de gros problèmes aux Munichois depuis l'arrivée de Xabi Alonso sur le banc du Werksself, le onze de l'usine (surnom de l'équipe du club fondé en 1904 par le chimiste Bayer) avec trois matches nuls et trois revers.

La partie ne s'annonce pas plus facile face à l'Atlético Madrid de Diego Simeone, 3e du championnat d'Espagne et habitué récemment aux joutes européennes à ce stade de la compétition, avec une présence au moins en quarts de finale à sept reprises lors des onze derniers exercices, dont deux finales.

D'ici le double affrontement début mars en huitièmes de finale de la Ligue des champions, les Munichois auront encore au programme en championnat Francfort dimanche, avant un déplacement dans dix jours à Stuttgart, pour conserver ou conforter leur actuelle avance de huit points en tête de la Bundesliga.

POUR UN POSSIBLE CONFLIT D'INTÉRÊT

L'arbitre d'Osasuna-Real risque d'être inquiété

Il n'est pas uniquement dans le viseur du Real Madrid. Selon AS, la commission de contrôle de la Fédération espagnole de football (RFEF) a ouvert une enquête sur José Manuel Munuera-Montero. L'arbitre de 41 ans, critiqué par le club merengue après son nul à Osasuna samedi en Liga (1-1), pourrait être accusé de conflit d'intérêt. En cause? La société de conseil et de gestion sportive qu'il a lancée sous le nom de Talentus Sports. Cette structure travaille notamment pour plusieurs instances, à l'image de la Liga ou de l'UEFA, mais aussi avec des clubs européens comme l'Atlético de Madrid, Manchester City, Aston Villa ou le PSG. La RFEF a elle-même fait appel à ses services. De quoi placer José Manuel Munuera-Montero dans une situation potentiellement embarrassante. Selon le règlement, un arbitre ne peut pas avoir "des intérêts secondaires qui pourraient interférer avec l'accomplissement de ses obligations professionnelles". Si c'est le cas, la fédération peut sanctionner l'officiel en question pour conflit d'intérêt. AS précise que les investigations concernant José Manuel Munuera-Montero viennent tout juste de commencer. La commission de contrôle serait en train de recueillir des preuves pour monter le dossier, sans tirer aucune conclusion pour le moment. S'il est reconnu coupable de conflit d'intérêt, l'arbitre de 41 ans, qui est tenu de signaler toute activité annexe pouvant interférer avec la sienne, risque une sanction pouvant aller jusqu'à une amende de 100.000 euros ou cinq ans d'interdiction d'exercer. Le natif d'Andalousie, qui officie depuis 2016 en Liga, s'est attiré les foudres du Real Madrid le week-end dernier pour ses décisions lors du nul à Osasuna. Les Merengue lui reprochent l'exclusion de Jude Bellingham pour des mots grossiers, le penalty provoqué par Eduardo Camavinga et plusieurs situations litigieuses non sifflées dans la surface des locaux.

AVEC UN NUL FACE AU BENFICA

Monaco sort avec les honneurs

Monaco n'est pas parvenu à combler son retard de l'aller (1-0) lors du barrage retour de Ligue des champions à Lisbonne contre le Benfica, et son match nul (3-3), aussi héroïque a-t-il été, n'a servi à rien. Ce sont donc les Portugais, pourtant longtemps secoués par une vaillante formation de Monaco, qui défieront en 8e de finale de la compétition les Anglais de Liverpool ou les Catalans de Barcelone. Mais mardi soir, Maghnès Akliouche et ses partenaires ont montré qu'ils auraient pu mériter mieux. Il aurait fallu que le sort ne soit pas contraire à l'aller. Et qu'ils tiennent plus longtemps après avoir inscrit le 3-2, par l'intermédiaire de George Ilenikhena (81e), sur son premier ballon après son entrée en jeu. Comme contre Barcelone lors de la première journée de la compétition, il a marqué d'une frappe puissante, mal négociée cette fois par Trubin. Mais Monaco n'a pas tenu. Sur un centre d'Al-

varo Carreras, Orkun Kökcü a devancé Kassoum Ouattara, entré en jeu en même temps qu'Ilenikhena mais pas avec la même efficacité. Le Turc a offert une qualification presque inespérée à un Benfica ballotté et souvent sous pression (3-3, 84e).

UNE FIN DE MATCH PALPITANTE

La fin de rencontre a été folle. Pourtant, les sept minutes de temps additionnel n'ont pas permis aux joueurs de la Principauté d'inscrire un quatrième but synonyme de prolongations. Et le parcours européen monégasque se termine donc dans la capitale portugaise. En l'absence de Zakaria, Al-Musrati, et Vanderson, suspendus, mais aussi des blessés Balogun, Teze, Magassa et Golovin, Adi Hütter a innové. Il a titularisé le défenseur ivoirien Wilfried Singo dans une défense à trois aux côtés de Thilo Kehrer et de Christian Mawissa.

DE RETOUR AU BRÉSIL

Neymar se bat contre le synthétique

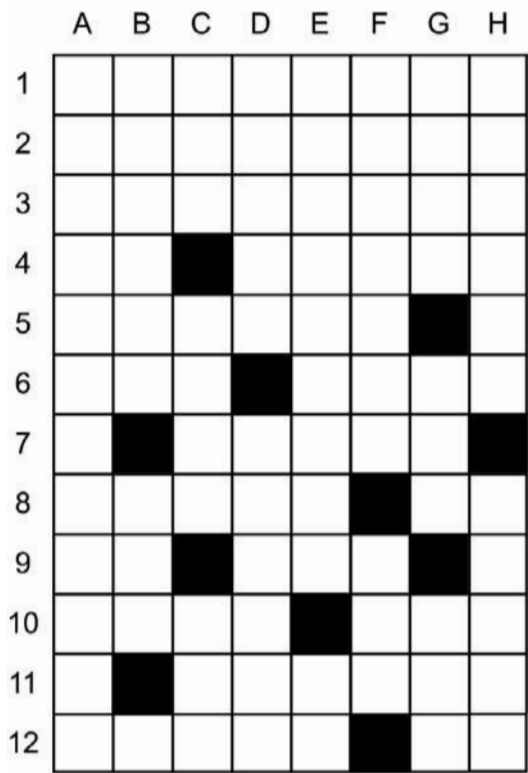
De retour au Brésil du côté de Santos, on retrouve déjà Neymar en leader d'une fronde nationale. L'ancien du PSG et d'autres joueurs majeurs évoluant dans des clubs brésiliens, comme Thiago Silva, Lucas Moura ou Philippe Coutinho, ont réclamé mardi des pelouses de qualité et appelé à la fin des matches disputés sur terrain synthétique. Ces stars du pays quintuple champion du monde ont publié sur les réseaux sociaux un manifeste intitulé: "Le football professionnel est naturel, pas synthétique!" "Si le Brésil veut jouer un rôle important dans le monde du football, la première étape devrait être l'exigence d'un terrain de qualité pour les matches et les entraînements", réclame ce texte. La qualité des

terrains est un sujet récurrent au Brésil, qui a notamment essuyé des critiques de sélectionneurs et de footballeurs quand il a accueilli la Copa América en 2019 et en 2021. "Dans les championnats les plus respectés du monde, on est à l'écoute des joueurs, et des investissements sont réalisés pour garantir la qualité du gazon", ont ajouté Neymar et les autres joueurs signataires de ce manifeste. La Confédération brésilienne de football (CBF) autorise les terrains synthétiques, même si la plupart des stades du championnat de première division, comme le mythique Maracana de Rio de Janeiro, sont dotés de gazon naturel. Mais des clubs comme Palmeiras ou Botafogo, les deux derniers champions

brésiliens, ont équipé leurs stades de gazon synthétique, en partie car ces enceintes accueillent également des concerts.

Après la publication du manifeste, Palmeiras a affirmé dans un communiqué que son terrain est certifié par la Fifa afin "qu'il suive les mêmes paramètres qu'un terrain de gazon naturel en parfaites conditions". Ce débat sur les terrains synthétiques est également présent dans d'autres pays. Certains joueurs et entraîneurs y sont opposés, considérant qu'ils sont plus durs et donc plus propices aux blessures, même si les experts consultés par les médias brésiliens estiment qu'il n'y a pas de consensus scientifique sur le sujet.

Mots Croisés



VERTICALEMENT

- A. Elle est légère à pousser.
- B. Leurs cordes se pincent. Pièce suédoise.
- C. Il faut être patient pour la passer. Sa tête est mise à prix. Pièce de tissu pour filer.
- D. Elle donne le trac. Charger en remplissant.
- E. Pas frieux du tout. Il dirige la mine.
- F. Cinquième au cinéma. C'est une référence, au golf.
- G. La bride sur le cou. Liquide précieux. Vallée inondée.
- H. Vieilles coopératives russes. Sorte de blaireau, friand de miel.

HORIZONTALEMENT

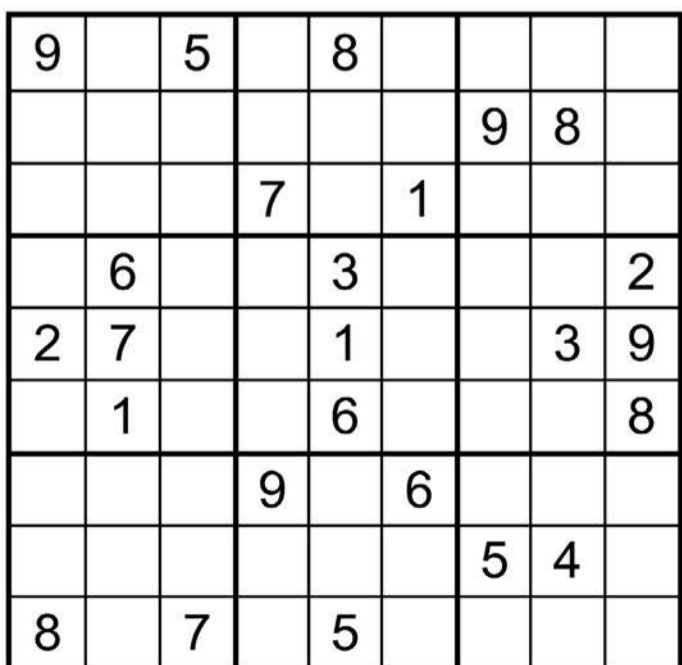
- 1. Panier d'osier de pelote basque.
- 2. Mettre la pression.
- 3. Moyen de défense.
- 4. Le neptunium. Vallée pour un lion.
- 5. Qui ne ferme que rarement les yeux.
- 6. Fait fi du danger. Bêtes à manger du foin.
- 7. Resta dans sa chambre (s').
- 8. Faire une faveur. Berceau pour Abraham.
- 9. L'erbium du chimiste. Il tient le soc.
- 10. Il protège l'oursin. Il fut nouveau, il y a un siècle.
- 11. Travaillée à la main.
- 12. Mener à la chambre. Article étranger.

LES MOTS FLÉCHÉS

PAS COURANTS BÉNÉDICTIONS	APPORTE DU RENFORT PLURIEL DE PENNY	COPIE BEL ESSOR	ANCIEN SOUVERAIN DIEU DES GAULOIS	PERSONNE EN SURPOIDS JAZZ DE CHARLIE PARKER PROJECTION	D'ASPECT RUGUEUX EXCESSIVE		
CINÉASTE IL PEINT SUR LES MANUSCRITS							
BAGARRES CONJUGALES PROCHE DU SUD			TRANSPORT DE BANLIEUSARDS		ON LA REMUE DANS SA TASSE		
GRANDE VALLÉE ÉTHIOPIENNE	LES MURS EN ONT, DIT-ON				ACTINIUM AU LABO ASSEMBLÉE COSMOPOLITE		
ERBIUM SYMBOLISE N'HÉSITE PLUS					DÉBUT D'ÉPI-TAPHE BRIN		
ENDORMIR MOMENTANÉMENT IL SE PRÉPARE AVANT LE DÉPART AURA	EN DÉVOILERA BEAUCOUP HABIT À LA COUR				LE POINT FAIBLE DE LA CUIRASSE MODÈLE	TORTUES MARINES TOUT À FAIT CAPABLE	ARTICLE VOISIN DANS UN SENS NÉGATIF
BRUSQUE ATTAQUE VERBALE ÉCOLE GRECQUE					QUI N'A PEUT-ÊTRE RIEN À DIRE		
C'EST BON POUR LES CHIENS	COMME LES DES SUR LE TAPIS						



SUDOKU



1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

AIGUE ARLEQUIN BACLE BEER BEVUE BINAIRE BRISE DUPE ECRITEAU FINIR
 HABITAT INSERE JUIN MANIABLE MIRETTES NACELLE OCRER PIRANHA PLINTHE
 PUBERTE RESTREINT RETRO RUINE RUSTAUE SCARABEE SIEN TEXANE
 ULTERIEUR UTILE

R	E	E	B	U	T	H	R	E	T	R	O
U	J	D	E	E	A	I	G	U	E	N	M
E	A	U	X	B	N	E	I	S	I	A	I
I	H	A	I	I	A	T	T	U	N	N	R
R	N	T	F	N	C	R	Q	I	B	E	E
E	A	S	N	A	E	E	A	E	R	L	T
T	R	U	E	I	L	B	V	C	I	C	T
L	I	R	N	R	L	U	O	T	S	A	E
U	P	T	A	E	E	P	U	D	E	B	S

TOMBER DE RIDEAU DE LA MANIFESTATION MOUBADART

l'innovation culturelle en quête d'un écosystème viable

Le programme «MoubadArt» a conclu sa première édition en grande pompe au palais de la Culture Moufdi-Zakaria à Alger.

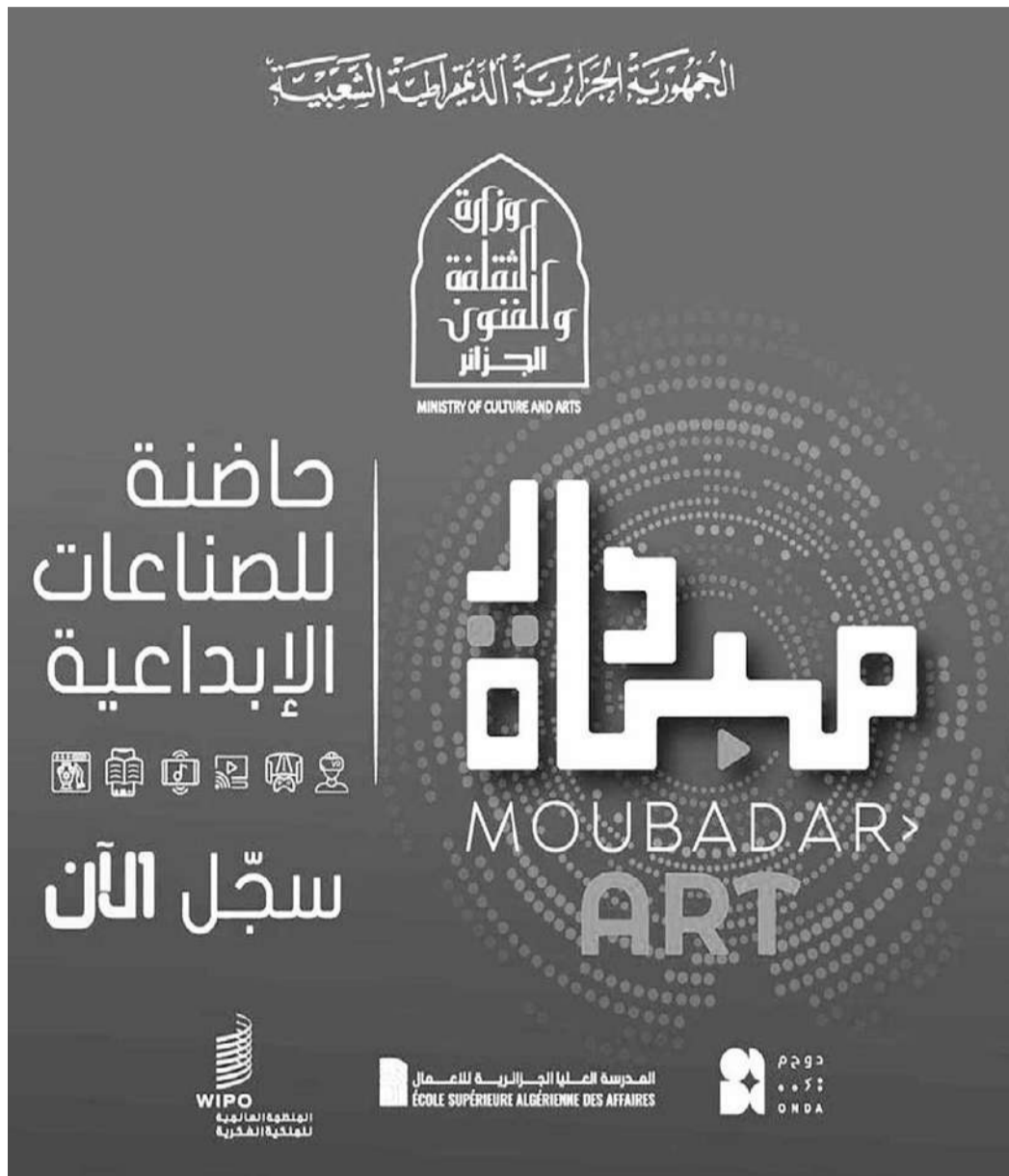
Initiative portée par le ministère de la Culture et des Arts en partenariat avec l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA) et l'École supérieure algérienne des affaires (ESAA), cette «plateforme» a offert une scène inédite aux industries culturelles et créatives.

Mais au-delà des discours officiels et des prix décernés, cette expérience met en lumière les défis structurels d'un secteur en pleine effervescence, mais encore en quête d'un cadre propice à son essor. Sélectionnés parmi une cinquantaine de postulants, quinze projets ont été mis en avant, tous ayant en commun la sauvegarde du patrimoine matériel et immatériel et l'exploitation des technologies numériques. La cérémonie de clôture s'est tenue en présence de plusieurs membres du gouvernement, dont Zouhir Ballalou (Culture et Arts), SifiGhrieb (Industrie) et Nouredine Ouadah (Économie de la connaissance, Start-up et Micro-entreprises).

L'ÉNERGIE JUVÉNILE SALUÉE

Ballalou a salué «l'énergie juvénile» des participants et leur capacité à transformer des idées en projets concrets, insistant sur la nécessité de créer un écosystème qui place l'innovation au cœur du développement national. Il a annoncé une série de mesures pour protéger et promouvoir les innovateurs, notamment un organigramme administratif dédié et des dispositifs d'accompagnement allant de la formation au financement.

Mais derrière l'enthousiasme ministériel, la réalité est plus contrastée. Si les initiatives individuelles démontrent un potentiel indéniable, le cadre réglementaire et administratif reste une pierre d'achoppement. Les lenteurs bureau-



cratiques et le manque de structuration des circuits de financement freinent encore les ambitions des entrepreneurs culturels.

L'intervention du ministre de l'Industrie, SifiGhrieb, a mis en exergue l'importance de la propriété intellectuelle comme levier de développement. Selon lui, «MoubadArt» s'inscrit dans la stratégie nationale visant à protéger et valoriser les actifs immatériels des entreprises innovantes. L'enjeu est crucial : sans cadre clair, la créativité algérienne risque de rester cantonnée à des projets isolés, incapables de s'inscrire

dans une dynamique économique pérenne.

Nouredine Ouadah a, de son côté, rappelé l'importance pour les jeunes porteurs de projets d'analyser le marché avant de se lancer.

Un conseil pragmatique, mais qui soulève une question clé, les outils et ressources pour ces études de marché existent-ils réellement en Algérie ? Le lancement prochain du programme «Najahi», destiné aux PME sur quatre mois, pourrait être une réponse partielle, mais il reste à voir si ces dispositifs sauront s'adapter aux spécificités des industries créatives.

La clôture de «MoubadArt» marque un signal positif, l'Algérie commence à accorder une place à l'innovation culturelle dans son projet de développement. Mais pour que cette dynamique ne se limite pas à des initiatives ponctuelles, un changement structurel est nécessaire. L'État affiche des ambitions, mais la concrétisation passera par des réformes profondes, allègement des procédures administratives, accès facilité aux financements, et surtout, une reconnaissance effective des industries culturelles comme moteur économique à part entière.

ROMAN «HASSI-MEFSOUKH, VILLAGEMDE MON ENFANCE» DE AKILAKADAOU

Entre mémoire et déchirement

Au Salon du livre d'Oran, au stand des éditions Anep, une femme feuillette son livre, échange quelques mots avec un lecteur, esquisse un sourire avant de coucher sa signature sur la première page. AkilaKadaoui n'est pas seulement en dédicace ; elle transmet un fragment de sa mémoire, un éclat d'un village qui fut, Hassi-Mefsoukh.

Son roman, «Hassi-Mefsoukh, village de mon enfance», n'est pas une simple chronique rurale. C'est une plongée dans un monde révolu, où les saisons rythmaient la vie, où les vendanges et les moissons donnaient le tempo d'une existence paisible. Un village façonné par la nature et les traditions... jusqu'au jour où l'innocence s'efface dans la violence.

Au cœur du récit, un événement brutal, l'enlèvement d'une petite fille. Noria, figure d'innocence, disparaît sans laisser de trace. Ses parents, déchirés par l'angoisse, se lancent dans une quête déchirante, retrouver leur enfant et mettre fin au cauchemar. «L'histoire est vraie», confie AkilaKadaoui. «Je connais cette famille. Mais j'ai choisi de changer les noms, par respect pour leur douleur». Ce drame se déroule dans une Algérie où l'on dormait encore la porte ouverte, où l'on laissait les enfants jouer dehors sans crainte. Une époque révolue, brisée par une seule tragédie. Mais derrière ce récit intime se dessine un autre constat, plus large, celui de la transformation brutale des campagnes algériennes. Kadaoui observe, avec une pointe de nostalgie, le visage défiguré de Hassi-Mefsoukh, emporté par l'exode rural, la bétonisation sauvage, la disparition d'un mode de vie. «Le village a changé, il n'a plus rien à voir avec celui de mon enfance», déplore-t-elle. À travers son roman, l'écrivaine questionne cette mutation accélérée, cet effacement des repères sous la pression de la modernité. Née le 16 avril 1956, AkilaKadaoui a longtemps évolué dans le monde social avant de se consacrer à l'écriture. Assistante sociale, puis cadre administratif et formatrice en écrits professionnels, elle a fait de l'observation de l'humain son métier. Aujourd'hui, elle en fait sa matière littéraire. «Hassi-Mefsoukh» est un roman, mais il est surtout un acte de transmission. Un pont entre un passé qui s'efface et une mémoire qui résiste, entre une enfance dorée et une blessure indélébile. Les lecteurs, en feuilletant ses pages, n'y chercheront pas seulement une histoire. Ils y retrouveront peut-être un morceau d'eux-mêmes.

EXPOSITION À LA GALERIE «COULEURS ET PATRIMOINE» D'EL-BIAR

Quand les couleurs racontent l'âme algérienne

Dans les méandres colorés d'Amine Cadi, l'Algérie se raconte autrement. «Connexion février», sa dernière exposition à la galerie «Couleurs et patrimoine» d'El-Biar, est bien plus qu'une simple démonstration picturale. C'est une immersion où la couleur devient langage, où chaque teinte porte un fragment de mémoire, une émotion suspendue entre nature et abstraction. L'exposition, qui se poursuit jusqu'au 21 février, dévoile une série de toiles vibrantes, où faune, flore et micro-organismes

prennent vie sous le pinceau de l'artiste. Une biologie réinventée, où l'infiniment petit dialogue avec l'infiniment grand, capturant la diversité et la complexité du vivant dans un foisonnement chromatique. Ici, le bleu profond évoque l'étendue marine et le mystère, le vert lumineux convoque un paradis terrestre inscrit dans l'imaginaire algérien, tandis que le rouge ardent pulse d'une énergie vitale. «Chacun ressent les couleurs à sa manière», explique Cadi, conscient des variations cultu-

relles des symboles, mais convaincu d'une esthétique universelle qui transcende les frontières. Dans une autre série en noir et blanc, Cadi explore le mouvement, traçant sur la toile une chorégraphie inspirée des gestuelles musicales algériennes et d'ailleurs. L'abstraction lyrique se fait ici rythme, écho des danses populaires ou contemporaines, comme une partition visuelle où chaque geste devient trace, chaque silence, respiration. Les signes sont omniprésents dans son

œuvre. «Ils nous habitent», souligne-t-il, soulignant cette symbolique partagée qui traverse traditions et héritages. Pourtant, au-delà des références culturelles, Cadi semble poser une question essentielle, comment l'art algérien d'aujourd'hui fabrique-t-il le patrimoine de demain ? Le titre de l'exposition, «Connexion février», n'est pas anodin. Pour Cadi, février est une charnière temporelle, le dernier souffle de l'hiver avant la renaissance du printemps. Un mois court, mais porteur d'une

promesse, celle du renouveau. Et si l'art était, lui aussi, une saison ? Une porte qui s'ouvre vers un dialogue sensible entre mémoire et modernité, entre enracinement et ouverture ? Par ses toiles, Amine Cadi ne se contente pas d'exposer. Il invite à ressentir, à questionner, à tisser du lien. L'Algérie, dans toute sa densité émotionnelle et sensorielle, s'y déploie en fragments colorés, en vibrations silencieuses. Un art qui ne se contemple pas seulement, mais qui se vit.

16



- Alger 29°
- Ouargla 30°
- Oran 29°
- Constantine 30°

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
05:58	13:02	16:07	18:32	19:56

SUR PROPOSITION DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

MOUVEMENT PARTIEL AU SEIN DU CORPS DES SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX DE WILAYAS

Sur proposition du ministre de l'Intérieur, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a opéré, hier, à un mouvement au sein du corps des secrétaires généraux des wilayas. Le mouvement porte sur la promotion de 14 cadres au poste de secrétaires généraux, la mutation de 4 secrétaires généraux vers d'autres wilayas et la fin des fonctions de 6 autres secrétaires généraux. Concernant les 14 cadres promus au poste de secrétaires généraux, le communiqué précise qu'il s'agit de :

- Rachid Cherid dans la wilaya d'Adrar
- Nasser Zougari dans la wilaya de Biskra
- Mourad Rahmouni dans la wilaya de Blida
- Fateh Halilou dans la wilaya de Jijel
- Abdelhakim Fakraoui dans la wilaya d'Annaba
- Mohamed Ben Bakhma dans la wilaya de Guelma
- Fathi Leila dans la wilaya de M'Sila
- Akli Ouali dans la wilaya d'El Bayadh
- Mohamed Masar dans la wilaya de Bordj

- Bou Arreridj
- Abdelhamid Habaz dans la wilaya de Tissemsilt
- Zahra Boussabaa dans la wilaya d'Ain Temouchent
- Messaoud Slimani dans la wilaya de Beni Abbas
- Hicham Mahi dans la wilaya de Tougourt
- Belkacem Boudia dans la wilaya de Djinet
- Belkacem Boudia dans la wilaya de Djinet

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 20 FEVRIER 2025 // N°1016 // PRIX 20 DA

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

L'avant-projet de loi complétant le code maritime examiné

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a présidé, hier, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de l'avant-projet de loi sur plusieurs secteurs, selon un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral :

« Le Premier ministre, monsieur Nadir Larbaoui, a présidé, ce mercredi 19 février 2025, une réunion du Gouvernement consacrée à la poursuite de l'examen de l'avant-projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance n° 76-80 du 23 octobre 1976, portant code maritime, qui vient en application des instructions de monsieur le Président de la République pour la mise en place d'une autorité nationale portuaire, pour le développement et la modernisation des ports nationaux, afin d'améliorer la performance du service public dans les ports et les activités économiques du commerce extérieur. D'autre part, et dans le souci de valoriser les ressources minières et de renforcer leur contribution à la diversification de l'économie nationale, le Gouvernement a entendu une communication sur la situation de la filière marbre en Algérie et



les perspectives de son développement, notamment à travers l'amélioration du niveau de productivité, la modernisation des équipements et l'utilisation des technologies modernes. Le Gouvernement a également entendu une communication sur les mécanismes d'exploitation des micro-zones d'activités au niveau des communes, destinées aux jeunes porteurs de projets,

aux PME et start-up, et ce, en exécution des directives données par monsieur le Président de la République lors de la rencontre gouvernement-walis, tenue les 24 et 25 décembre 2024. Par ailleurs, et dans le cadre du suivi du dossier de l'amélioration de la situation environnementale et de la dépollution industrielle, le Gouvernement a entendu une communication relative à la

prise en charge des rejets industriels d'Oued El Harrach et d'Oued Reghaia, et a également examiné l'état d'avancement d'un certain nombre de projets relatifs au développement du réseau routier dans la capitale, afin d'assurer l'accompagnement de l'expansion urbaine et de faciliter la circulation routière. Enfin, le Gouvernement a entendu une communication sur le programme exploratoire décidé par monsieur le Président de la République pour l'accompagnement des start-up "Algerian Startup Expedition", au profit des start-up, leur offrant l'opportunité de s'immerger dans les écosystèmes d'innovation les plus avancés au monde, et les aider à s'aligner sur les standards internationaux en matière d'innovation, de recherche et d'accès au financement".

APS

PORTES OUVERTES SUR LE CENTRE SECONDAIRE DE COORDINATION DES OPÉRATIONS SAR, UNE UNITÉ SPÉCIALISÉE DU CFDAT DE BÉCHAR

UN DISPOSITIF DE FORMATION DE HAUT NIVEAU

Le centre secondaire de coordination des opérations de recherches et de sauvetage des aéronefs en détresse de Bechar, dont le siège est au niveau de l'aéroport Boudghene Benali-Lotfi de Bechar, est chargé de l'organisation des opérations SAR (Search and Rescue), dans la zone de compétence nationale, découlant des accords internationaux ratifiés par l'Algérie, notamment la « convention de Chicago » relative à l'aviation civile internationale, à laquelle l'Algérie a adhéré en 1963, a expliqué le chargé de communication au niveau du commandement de cet arme, le colonel Belabed Touati Amine, à l'occasion de "Portes ouvertes" sur les FDAT. Il a pour missions l'organisation et la conduite, en coordination avec le centre principal des opérations de recherches et de sauvetage des aéronefs en détresse dans sa zone de compétence, à savoir la troisième Région militaire (3° RM), la coordination de sauvetage par les moyens aériens, la participation aussi au sauvetage terrestre avec d'autres organes, militaires ou civils, dans le cadre du plan d'organisation des secours (ORSEC), a-t-on fait savoir. Cette structure militaire, dotée de moyens de haute technologie et d'un personnel militaire de grandes compétences professionnelles, peut aussi participer, dans la mesure où sa

mission principale le permet, et en accord avec le centre principal, à des opérations de recherches et de sauvetage à la suite d'accidents, autres qu'aériens, et à l'exécution de toute mission particulière ordonnée par le centre principal, a poursuivi l'officier supérieur. D'importants moyens aériens, dont des aéronefs militaires en configuration semi-spécialisée, équipés de moyens de repérage électronique et de centrales inertielles (INS) pour la recherche automatique et des hélicoptères militaires de sauvetage, en plus d'autres moyens terrestres mis à la disposition durant ces missions, notamment ceux de la Protection civile, de la Sureté nationale, les Douanes et le secteur des forêts, et ce dans le but de sauvetage et de recherches des aéronefs en détresse, a-t-il noté. Les nombreux visiteurs de cette manifestation "Portes ouvertes" (17-19 février), dont des collégiens, des lycéens et des étudiants, ont pu prendre connaissance aussi des autres missions du CFDAT, au titre de sa participation à l'exécution de missions constitutionnelles de l'Armée nationale populaire (ANP). Il s'agit d'organiser et d'assurer la défense de l'espace aérien national, de faire respecter en tout temps la souveraineté nationale en assurant la police du ciel, de participer, en coordination avec les organismes

nationaux concernés, à la réglementation et à l'organisation de la circulation aérienne générale à travers le pays, a-t-il encore détaillé. Pour assurer avec professionnalisme ces missions, le CFDAT a mis en place, sous la direction du haut commandement de l'ANP, un système de formation performant à même de conférer aux cadres un enseignement d'excellence à la mesure des évolutions technologiques, a-t-il signalé. Le dispositif de formation comprend aussi un centre d'instruction des FDAT "Chahid Abdelouahab Djeflal" à Sétif (5° RM), qui a pour mission l'instruction des contractuels et des hommes du contingent. En matière de développement, les axes d'efforts du commandement des FDAT sont essentiellement orientés vers des opérations de modernisation des équipements et d'amélioration de leurs performances, en fonction des besoins propres de l'arme, a-t-il soutenu. Ces besoins sont dictés par les développements technologiques des systèmes d'arme et par les impératifs opérationnels permettant aux CFDAT de faire face, efficacement et de manière permanente et continue, à toute hostilité aérienne pouvant menacer l'intégrité du territoire national, a conclu le colonel Belabed.

APS

APN : SÉANCE PLÉNIÈRE D'AUJOURD'HUI CONSACRÉE AUX QUESTIONS ORALES

L'Assemblée populaire nationale (APN) tiendra, aujourd'hui, une séance plénière consacrée aux questions orales destinées à des membres du gouvernement, indique, mercredi, un communiqué de la chambre basse du Parlement. Les questions orales concernent les secteurs des Finances, de la Culture et des Arts, de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche et du Tourisme et de l'Artisanat, précise la même source.

TERRORISME ET LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

L'ANP MET EN ÉCHEC DES TENTATIVES D'INTRODUCTION DE PLUS DE 7 QUINTAUX DE KIF TRAITÉ

Des tentatives d'introduction de plus de sept (7) quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec, lors d'opérations exécutées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP) et des services de sécurité durant la période du 13 au 18 février, indique mercredi un bilan opérationnel de l'ANP. « Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période allant du 13 au 18 février 2025, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers l'ensemble du territoire national », précise la même source. Dans le cadre de « la lutte antiterroriste et au cours d'une opération qualitative à In Guezam en 6° Région militaire (RM), des détachements de l'ANP ont récupéré 2 pistolets mitrailleurs de type kalachnikov, 1 fusil-mitrailleur, une quantité de munitions et d'autres effets, alors que d'autres détachements de l'ANP ont arrêté 9 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations à travers le territoire national », note le communiqué. Concernant la lutte contre la criminalité organisée et « en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 34 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 7 quintaux et 68 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 39,4 kilogrammes de cocaïne et 118 067 comprimés psychotropes ont été saisis », ajoute la même source.

